

HARVARD LAW LIBRARY
3 2044 097 715 445


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV · ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

ANCIENT

LE DROIT DE LA MÈRE

DANS L'ANTIQUITÉ

ÉTAMPES. — IMP. HUMBERT-DROZ 16, RUE ST-MARS — TÉLÉPH.

LE

DROIT DE LA MÈRE

DANS L'ANTIQUITÉ

PRÉFACE DE L'OUVRAGE «DAS MUTTERRECHT»

DE J.-J. BACHOFEN

TRADUITE ET PUBLIÉE
AINSI QUE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES
PAR LES SOINS DU

GROUPE FRANÇAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES

PARIS
—
1903

5/3/24.

AVANT-PROPOS

Connu dans le monde savant, cité par tous les sociologues, l'ouvrage de M. Bachofen, conseiller d'appel à Bâle, décédé en 1887 (1), est

---

(1) Voici une courte biographie de M. Bachofen, empruntée au *Konversations-Lexikon* de Brockhaus, Leipzig, 1898:

Bachofen (Jean-Jacques), savant jurisconsulte, né le 22 décembre 1815, à Bâle, étudia le droit dans cette ville, à Berlin et à Gottingen, fut d'abord professeur de droit romain à Bâle, puis conseiller de cour d'appel en cette même ville. Il mourut le 25 novembre 1887. A l'histoire de Rome et du droit romain sont consacrés les ouvrages suivants: « Le *nexum*, les *nexi* et la *lex Petillia* » (Bâle, 1843); « La *lex Voconia* et les institutions juridiques qui y ont rapport » (Bâle, 1843); « Le gage en droit romain » (Bâle, 1847); « Leçons choisies de droit civil romain » (Bonn, 1849); « Histoire des Romains » (Bâle, 1851). Son livre intitulé « Le matriarcat. Essai sur la gynécocratie dans l'antiquité suivant sa nature religieuse et civile » (Stuttgard, 1861), le place au rang de fondateur de la méthode moderne comparée, appliquée à l'étude du droit. Parmi ses écrits postérieurs, nous citerons les « Lettres antiques, surtout pour l'éclaircissement des plus anciens systèmes de parenté » (Strasbourg, 1881-

encore ignoré du grand public. Son prix élevé (1), sa compacité, plus encore que la nature du sujet, étaient des obstacles à sa diffusion. Il ne comprend pas moins de 440 pages in-quarto, sur deux colonnes, y compris la table analytique des matières et l'explication des planches de gravure, au nombre de neuf. Il en a été fait deux éditions : l'une en 1861, l'autre en 1897 par les soins de madame Bachofen, veuve de l'auteur.

Ainsi, dédié à une femme — la mère de M. Bachofen — c'est grâce à une autre femme — la sienne — que le *Mutterrecht* a été réimprimé, et c'est par d'autres femmes encore — nous, féministes — que la connaissance pourra s'en répandre parmi les nombreux Français et Françaises qui ignorent l'allemand. Ce n'est que justice, puisque le *Mutterrecht* est,

---

1886). Comme suite à l' « Essai sur la symbolique tombale chez les anciens » (Bâle, 1859), a été publié dans la même ville, en 1890 : « Les lampes funéraires romaines avec quelques autres objets funéraires de ma propre collection. »

(1) Il coûte vingt francs et se trouve chez Benno Schwabe, à Bâle.

avec une réhabilitation du passé de la femme, un gage d'espoir pour son avenir.

Il n'a jamais été traduit dans aucune langue, quoique tous ceux qui ont écrit postérieurement sur la question du matriarcat s'en soient inspirés et même lui aient fait de nombreux emprunts. L'érudition dont il est, on peut le dire, pétri, présentée sous une forme assez lourde, avec textes grecs et latins continuellement intercalés avec le texte allemand ; ce dernier même ardu, hérissé de longues périodes, de phrases interminables où, suivant le génie de la langue allemande, le sens ne se découvre qu'avec le mot de la fin ; un vocabulaire inintelligible au vulgaire où les termes techniques, qui ne sont que du latin et du grec germanisés, se mélangent aux citations grecques, latines et françaises : voilà autant de raisons qui se sont opposées à sa diffusion. Ce ne sont pas les seules. Le sujet choisi, les conclusions qui en ressortent, le jour nouveau projeté sur les civilisations primitives n'étaient pas de nature à être accueillis avec empressement par les puissances masculines qui gardent jalousement l'accès du temple de la science. Jusqu'alors la prépondérance du mâle

dans toutes les branches de l'activité humaine, arts et commerce, politique et religion, Etat et famille était — si loin que l'on remontât dans les fastes de l'histoire officielle — un fait universellement admis et d'apparence incontestable (1).

Bachofen venait détruire ce dogme précieux et montrer, avant les quelques milliers d'années qui forment la période historique, une immense perspective de siècles pendant lesquels la femme aurait exercé une influence à peu près

(1) « Quiconque voudrait se faire une opinion sur la théorie admise naguère encore à ce sujet, ne pourrait mieux pourvoir à son désir qu'en consultant un des mille manuels publiés d'habitude au début de chaque semestre par la studieuse Allemagne d'il y a vingt ans. En un volume de quatre ou cinq cents pages, on discutait doctement l'insuffisance de l'explication fournie sur les origines de la société par le contrat social. Le lecteur était amené à reconnaître qu'un contrat pareil n'avait pu exister... Le champ une fois déblayé, on commençait l'élaboration d'un nouveau système... Le patriarche Abraham, son épouse et toute sa lignée étaient cités en témoignage ; puis venait le jurisconsulte romain Gaius... puis César et Tacite..., et l'on concluait à l'existence initiale de la famille individuelle (et patriarcale) berceau de toute sociabilité. » Kovalevsky, *Origines et évolution de la famille et de la propriété.*

équivalente à celle dont l'homme possède aujourd'hui, prétendait avoir toujours possédé, le monopole.

On s'est étonné qu'une force plus forte que la force ait fait prévaloir son influence : n'y a-t-il pas là précisément une preuve de la noblesse, de l'élévation intellectuelle de ces civilisations primitives où le sexe le plus vigoureux consentit à régler sa vie d'après un autre mobile que celui qui lui assurait une prépondérance facile, mobile dont il a tant de peine à s'affranchir aujourd'hui ?

Comment donc aurait pu être reçue avec faveur, propagée avec zèle, une découverte funeste à tant d'intérêts, destructrice du fameux argument qui, dans la lutte des sexes aujourd'hui renaissante, se retrouve, faute de mieux, si plat et banal qu'il soit, sous la plume des moralistes et des philosophes les plus graves aussi bien que des publicistes les plus légers : « Ce qui est doit toujours être, parce qu'il a toujours été ; l'homme commandera et commande, parce qu'il a toujours commandé. »

Que les directeurs de notre enseignement à tous les degrés n'aient pris aucune peine pour

ouvrir aux jeunes générations ces vues nouvelles sur les profondeurs de notre passé, c'est chose qui, si extraordinaire qu'elle semble au premier abord, n'étonne plus ceux que l'expérience de la vie a instruits des excès auxquels peut se porter le mâle sous l'influence de la jalousie de sexe. Volontiers, aurait-on plutôt jeté un voile sur cette malencontreuse trouvaille. Ni dans l'enseignement primaire ni dans l'enseignement secondaire on n'a voulu faire usage de la clef — rongée par le temps, mais si merveilleusement adaptée à la serrure — qu'un imprudent venait d'exhumer. Nos enfants n'ont encore, à l'heure actuelle, d'autres notions sur les origines de la famille que celles qu'ils dérivent de la Bible, et l'immense majorité s'en tient là toute sa vie. Nos jeunes gens apprennent encore les prétendues fables de la mythologie, sans qu'on leur indique ce que ces mystères cachent de vérité, partant d'intérêt. Et ces données inintelligibles, absurdes, parce que tronquées, faussent leur sens au lieu d'éclairer leur raison. Elles restent dans leur cerveau à l'état de contes de fées, et la maladroite imitation des anciens, à laquelle ils s'appliquent

plus tard comme littérateurs et artistes, leur mise en œuvre de tout cet Olympe où ils ne comprennent rien, me fait l'effet d'un de ces carrosses à brancards soigneusement ouvragés, construit par un ouvrier ignorant lorsque, dans quelque cinquante ans, l'automobilisme aura anéanti la traction par chevaux.

A la Faculté de droit, on glisse légèrement sur un sujet si périlleux. On ne veut pas ébranler la foi des étudiants en la légitimité de leurs privilèges masculins, que l'on s'apprête à leur faire connaître. On ne veut pas que, devenus maris et pères de famille, ils aient un doute sur la quasi-divinité de leur omnipotence et soient tentés d'en faire un usage moins rigoureux. (1)

---

(1) Cependant, M. Massigli indique à ses élèves les titres des principaux ouvrages sur le matriarcat : il ne tient qu'à eux de les consulter. M. Cuq, après avoir dit que « les partisans les plus décidés de cette manière de voir reconnaissent que les documents qui l'appuient ne sont ni complets, ni suffisamment sûrs », ajoute : « On doit pourtant remarquer que l'étude comparée des langues indo-européennes révèle l'existence d'une série de mots dont la signification originaire ne s'explique bien qu'en admettant l'idée de la parenté par les femmes. »

Mais les mêmes motifs qui empêchaient le monde masculin d'attacher un juste prix à l'ouvrage de M. Bachofen devaient précisément solliciter l'attention des féministes. Autant d'un côté il importe de maintenir l'argument classique : « L'homme règne parce qu'il a toujours régné », autant, de l'autre, il importe de le détruire. Il est vrai que beaucoup d'autres travaux sur la même question ont suivi ce travail fondamental et que les critiques ne lui ont pas manqué. Mais il nous a paru que les travaux subséquents ne l'avaient pas remplacé, et que les critiques mêmes avaient eu peu de prise sur ce vaste monument. Aucun n'égale la colossale érudition de Bachofen, aucun n'a puisé si largement aux sources. Or il faudrait, pour discuter avec autorité une si vaste synthèse, s'être assimilé tout le suc dont elle est le fruit ; pour en infirmer les conclusions, il faudrait avoir présents à l'esprit

---

Et il consacre une note à l'appui de cette opinion, qu'il fortifie en choisissant quelques exemples tirés des langues grecque et latine (M. Cuq, *Institutions juridiques des Romains*, tome 1er, page 69).

tous les détails, tous les faits dont elles surgissent (1).

Une de nos collègues, dont les féministes connaissent et estiment unanimement le zèle infatigable et l'érudition dans les diverses questions qui nous intéressent, avait été, dès son jeune âge et au début même de ses études, impressionnée par les incohérences de l'histoire et par l'immoralité de son enseignement. Il

(1) M. Giraud-Teulon, dans un opuscule intitulé : *La mère chez certains peuples de l'antiquité*, publié dès 1867, exposa les théories de Bachofen, en indiquant plusieurs points sur lesquelles il s'en écarte. C'est ainsi qu'il n'admet que très exceptionnellement la prépondérance absolue de la femme dans l'État : cette prépondérance a dû, d'après lui, se réduire à la famille. Il pense aussi que l'amazonisme, et la gynécocratie elle-même, ont été des faits isolés, particuliers à certaines contrées ou à certaines races, et non point, comme le croit Bachofen, des étapes générales de l'évolution humaine. Le matriarcat aurait marqué l'apogée du développement de races vaincues dont la défaite amena, avec le triomphe des races conquérantes, celui du patriarcat déjà établi chez ces dernières. Mais tandis que chaque allégation de M. Bachofen est fortifiée d'un luxe de documents quelquefois fatigant, M. Giraud-Teulon n'en indique que peu ou point à l'appui de ses contradictions. Il est vrai que les limites très restreintes de son travail ne lui permettaient pas les mêmes procédés d'exposition.

était donc naturel qu'elle fût, plus qu'une autre, frappée de ces considérations et conçût le dessein de répandre la connaissance de M. Bachofen et de sa découverte dans des milieux où elle n'avait pas encore pénétré. Elle avait d'abord désiré traduire et publier tout le *Mutterrecht*. Mais outre que la dépense eût été considérable, le but de vulgarisation n'aurait pas été atteint par le gros volume qu'eût nécessairement engendré la réalisation de ce projet ; il eût coûté trop cher et il n'eût pas été lu. Elle s'est donc bornée à la préface qui, d'ailleurs, en est un abrégé et résume les solutions et les vues de l'auteur, le reste n'en étant que la justification par la citation et la comparaison des documents. La table analytique des matières y a été jointe : elle indique l'ordre suivi par Bachofen, les divers peuples dont il s'est occupé.

Elle rend très faciles, grâce à la division en paragraphes, les recherches dans l'ouvrage original. Il suffit, en effet, de se reporter au numéro du paragraphe dont le contenu semble particulièrement attrayant pour satisfaire sa curiosité sur ce point, sans tâtonnements

et sans qu'il soit besoin de lire autre chose.

Quant au procédé employé pour la traduction, il a consisté à l'exécuter d'abord à peu près littéralement, puis à lui donner la forme la plus claire possible tout en respectant religieusement le sens. Quelques passages par trop redondants ont été supprimés; des incidentes évidemment inutiles ont disparu, des phrases extrêmement longues ont été coupées en deux ou trois morceaux. Ce qui subsiste néanmoins donne une idée exacte de la manière de M. Bachofen, de l'ampleur de son exposition, de l'insistance qu'il met à présenter plusieurs fois la même idée sous divers aspects — insistance qu'il reconnaît lui-même sans s'en excuser — et à frapper, pour ainsi dire, à coups redoublés le cerveau du lecteur. On a tenu à reproduire, dans une mesure raisonnable, ces procédés qu'il jugea utiles il ya quarante ans, vu la nouveauté de la matière, et l'on n'a éliminé que ce qui était strictement nécessaire pour rendre le livre abordable à des lecteurs français. Les mots grecs et latins ont été traduits en note ou entre parenthèses. Nous nous sommes toujours souvenues que nous ne nous adressons

pas à des savants, mais à quiconque *a des oreilles pour entendre*.

Les termes *gynécocratie* et *matriarcat* semblent avoir été employés à peu près indifféremment par Bachofen. Le premier, qui signifie littéralement *gouvernement des femmes*, est plus compréhensif que le second, qui signifie *puissance de la mère*. Il y a, notamment pages 84 et 94, des passages où ils figurent concurremment et qui montrent la nuance qui pouvait exister entre eux dans l'esprit de notre auteur.

L'idée fondamentale qui est à la base du *Mutterrecht* n'est plus contestée ; les polémiques roulent seulement sur l'extension qu'il convient de lui donner. *Toutes* les civilisations patriarcales ont-elles été précédées d'une période matriarcale ? Là est le problème que les données imparfaites de la sociologie ne permettent pas de résoudre avec certitude (1). Quant aux peuples de l'antiquité classique

---

(1) Suivant M. Max Muller, en opposition avec Bachofen, nous ne pouvons ni affirmer ni nier que, dans les temps reculés, les Aryens aient traversé une étape métrocratique.

dont s'est occupé Bachofen, il reste pour tous infiniment probable et pour plusieurs démontré que la période historique, où nous les voyons soumis au patriarcat, fut précédée d'une période incomparablement plus longue remplie, d'abord, par la promiscuité primitive (c'est du moins l'opinion la plus répandue), puis par le matriarcat, puis par la lutte de ce dernier contre le patriarcat naissant. Ces notions, complètement inconnues il y a un demi-siècle, font envisager sous un aspect tout nouveau les étapes de notre évolution successive et sont une mine inépuisable de réflexions et de déductions. L'omnipotence du mâle n'apparaît plus comme la condition universelle et nécessaire du développement et du perfectionnement de notre race.

Presque en même temps que M. Bachofen, un autre savant, qui ne connaissait ni sa personne ni ses recherches, tendit vers le même but par d'autres moyens. M. Mac Lennan étudia les mœurs et les lois de certains peuples barbares encore vivants et découvrit qu'ils étaient également dominés par l'idée gynécocratique. Mais cette démonstration ne nous semble pas avoir la valeur de la précédente.

Car, ainsi que nous le faisions observer tout à l'heure, il n'est pas certain que tous les peuples suivent, dans leur existence, le même processus évolutif; la constatation du matriarcat chez les Peaux-Rouges de l'Amérique, par exemple, ne nous autoriserait donc pas à conclure formellement qu'il a préexisté chez nos ancêtres aryens. La démonstration directe de M. Bachofen, qui ne s'appuie que sur des textes et des monuments authentiques, est beaucoup plus concluante. De plus, le matriarcat ne se rencontre actuellement que chez des peuples sauvages. M. Bachofen prouve, et par l'histoire et par les mythes — lesquels (et c'est là une des idées géniales qui sont à la base de sa découverte, quoiqu'elle nous paraisse aujourd'hui aussi simple qu'évidente) ne peuvent peindre des mœurs opposées à celles des hommes qui les ont créés — que le matriarcat fut en honneur chez des peuples parvenus à un haut degré de civilisation, comme les Egyptiens, et même chez les deux peuples dont l'un fut le plus raffiné, l'autre le plus brutalement *masculiniste* de l'antiquité, savoir chez les Grecs et les Romains.

Ce n'est pas que M. Bachofen considère le patriarcat comme un recul : bien au contraire. Pour lui, le triomphe de l'idée-fiction de paternité fut un progrès immense sur la notion toute matérielle de maternité. Nous avons conservé scrupuleusement ces pages, comme toutes les autres, quoiqu'elles semblent militer contre notre cause féministe : ce n'est qu'une apparence.

En admettant même qu'en effet le patriarcat ait été un progrès à son heure, il n'en résulterait pas du tout qu'un retour aux mains des femmes d'une juste part de la puissance domestique et publique ne dût pas constituer un nouveau progrès. Cette assertion acquiert un haut degré de vraisemblance lorsque l'on réfléchit à la façon dont s'est accomplie l'évolution de la propriété, liée d'ailleurs à celle de la famille à tel point que certains sociologues voient en la première la cause déterminante de la seconde. Or, notre époque moderne, avec ses immenses entreprises gérées par l'Etat ou par d'autres personnes morales, exploitation de mines ou de chemins de fer, administration des eaux et du gaz, cartels,

trusts, etc., marque une tendance de la propriété à retourner à la forme collective, forme qui caractérisa les débuts de toutes les civilisations. Nul ne songe à s'en affliger comme d'une régression. Nous apercevons clairement au contraire l'utilité, la quasi-nécessité de ces innovations. De même nous sommes convaincues que c'est pour le bien de l'humanité, pour son perfectionnement croissant que notre sexe reprendra les rênes qu'il abandonna jadis ou qui lui furent arrachées par un destin inexorable. Le monde n'en sera pas ramené en arrière; le nouveau matriarcat s'adaptera, comme le collectivisme nouveau, à la société nouvelle. Et de même que, à une certaine époque de notre existence transséculaire, la prépondérance du sexe masculin a pu être la condition du progrès (1), ainsi cette même condi-

(1) Bachofen, en même temps qu'il admire le patriarcat, n'en a pas assez montré les côtés faibles. L'un de ceux qui nous choquent le plus fut l'introduction dans les mœurs du vice connu sous le nom d'*éphéborastie*, que l'on s'accorde aujourd'hui à flétrir et qui fut célébré chez les Grecs et les Romains, par la poésie et les arts, presque à l'égal de l'amour naturel D'aucuns le plaçaient

tion ne semble plus pouvoir se réaliser aujourd'hui que par l'ascendance croissante du sexe féminin. Cette opinion, qui aurait pu paraître téméraire il y a encore quelque vingt ans, fait dans l'esprit public des pas de géant, que ses représentants les plus sérieux et les plus autorisés ne craignent pas de constater.

Déjà luit l'aube d'un jour nouveau; déjà nous pouvons prédire l'heure où la femme secouera les chaînes qui réduisent à l'impuissance ses membres engourdis. Bachofen ne nous a pas suivies jusqu'à ces déductions, car il n'est pas féministe. A l'époque de ses travaux le mouvement, à peine commencé en Amérique, ne s'était pas étendu jusqu'à l'Europe, où il sut cependant constater l'apparition d'écrits tels que ceux de Michelet et Girardin. Mais son indifférence même double, à notre point de vue, la valeur de son œuvre. Tout absorbé dans ses

---

même au-dessus de ce dernier (Voir les *Dialogues* de Platon). Devenu l'ennemi de la femme, mais impuissant à dompter ses sens, l'homme tomba dans des excès qu'il glorifia pour s'en excuser, mettant comme toujours, non ses mœurs au niveau de la morale, mais la morale au niveau de ses mœurs.

spéculations, il y apporta une impartialité complète, n'ayant de passion ni pour un sexe ni contre l'autre, mais uniquement pour la vérité. Seule elle a le don de l'émouvoir et de lui inspirer des accents enthousiastes qu'on a accusés d'être incompatibles avec le flegme de l'historien, comme s'ils diminuaient sa clairvoyance, comme si les exclamations de Christophe Colomb et de ses compagnons en face du continent surgissant de l'onde en avaient compromis la réalité. Bachofen fut bien un autre Christophe Colomb découvrant un monde nouveau, ouvrant un horizon immense, renversant la légende erronée et surannée de la famille biblique et patriarcale. Ce trait, le principal de son génie, n'est pas le seul. Il mentionne lui-même, comme une de ses grandes hardiesses, le fait d'avoir attribué aux religions une influence capitale sur la constitution et les mœurs des peuples. Or, ce qui était paradoxe naguère a pris depuis la consistance d'une théorie classique, et M. Fustel de Coulanges a fait un livre de 478 pages (1) pour la déve-

(1) *La Cité antique*, par M. Fustel de Coulanges.

lopper avec un luxe tout allemand de citations et de commentaires.

M. Bachofen croit devoir presque s'excuser encore d'oser présenter à ses contemporains cette assertion étrange, qu'il existe une corrélation étroite entre les phénomènes cosmiques et notre existence terrestre. Cette théorie a néanmoins pris rang, comme la précédente, dans la science officielle, et c'est à la mettre en lumière, à la rendre plausible que le philosophe anglais Herbert Spencer a gagné la plus belle part de sa célébrité.

Si M. Bachofen ne fut pas un prophète, il fut un voyant dont le regard d'aigle s'enfonça dans des profondeurs inexplorées, découvrit ce qui avait échappé à tous les yeux; comme les précédentes, l'idée fondamentale du *Mutterrecht* est maintenant une des acquisitions de l'esprit humain dont il n'est plus possible de contester la solidité. A cette sagacité supérieure, il joignit une indifférence non moins remarquable et non moins rare pour le succès personnel, pour tout ce qui n'était pas le but élevé qu'il poursuivait. Insensible à l'éloge comme à la critique, c'est avec une vraie gran-

deur qu'il se met en opposition avec l'orthodoxie scientifique de son temps. Il donne ses résultats tels qu'il les trouve, sans se préoccuper de savoir s'ils plairont ou choqueront. Ni les philosophies admises, ni les religions reçues, ni la morale en vigueur ne l'arrêtent ou le détournent. Les confirme-t-il, les sape-t-il ? Il ne s'en inquiète pas. Aussi, lorsqu'il les confirme, ne le fait-il que plus fortement. C'est ainsi qu'il n'entrait pas le moins du monde dans ses desseins de prêcher la pureté des mœurs : il s'est borné à prouver, l'histoire en mains, que la durée et la prospérité des États en dépendent. Nous avons vu quel service précieux il rend, sans le vouloir, au féminisme, en détruisant la légende du patriarcat éternel et nécessaire, en établissant l'existence d'un autre état social antérieur, et montrant par quels moyens celui-ci fut anéanti par son rival. Ces moyens ne furent rien moins que pacifiques, et le sexe fort ne dédaigna pas de se prévaloir de la musculature supérieure que les conditions spéciales de sa vie plus extérieure devaient lui avoir permis, dès lors, de développer. L'amazonisme, présenté par Ba-

chofen comme un phénomène général, restreint par d'autres sociologues à certaines contrées, est le tableau de luttes à main armée, de guerres défensives où la femme fut vaincue et, suivant la loi de la guerre, réduite en esclavage. La gloire du féminisme moderne est de chercher le triomphe par des voies toutes différentes; il n'agit que par la persuasion, il ne conquiert que les esprits et les cœurs. Digne successeur de l'ancienne gynénocratie, à laquelle il tend la main par dessus l'océan des âges, sa force est toute morale. C'est dans l'arène de la raison, de la justice, au nom de la conservation même de notre espèce compromise par les excès du sexe opposé, que les amazones du vingtième siècle gagneront les batailles décisives. Et tandis que le règne de l'homme, d'accord avec ses origines, a continué d'inonder de sang pendant des milliers d'années la surface du globe, celui de la femme mettra fin au fléau destructeur, fermera les plaies ouvertes, ramènera la joie et la paix.

Vainqueur, le patriarcat dut user de son nouveau pouvoir pour faire disparaître les traces de la civilisation précédente. Il crut

s'affermir en provoquant l'oubli, en détruisant l'un des termes d'une comparaison dont le résultat ne tournait peut-être pas à son avantage. Il y réussit, et les siècles nombreux ont passé sans que le stratagème fût découvert. De même à présent, quand un gouvernement succède à un autre, il martèle les écussons des édifices, change l'effigie des monnaies et des timbres-poste, le tout dans l'espoir d'effacer en même temps le souvenir de son prédécesseur. Et telle est la faiblesse humaine qu'il y parvient souvent. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie qui contenait 700,000 rouleaux ou volumes, en 47 avant J.-C., fut vraisemblablement un des moyens employés pour rayer de la mémoire des hommes un immense amas de souvenirs. Sa situation sur cette terre d'Egypte, siège durable et dernier asile du matriarcat, avait dû permettre d'y recueillir une foule de documents et d'ouvrages y afférents, dont la perte est absolument irréparable (1).

---

(1) Nous n'avons pas du tout la prétention (qui serait ridicule) d'élever les auto-da-fé de livres à la hauteur

Ce fut un des nombreux épisodes, ou pour mieux dire épilogues, de cette guerre des sexes dont nos sociologues parlent peu et dont ils ne paraissent pas pressés de découvrir les détails. Mais s'il est facile de brûler des livres, de changer la forme du gouvernement, de façon à en exclure une caste ou un sexe, d'édicter des lois tyranniques, il n'est pas aussi aisé de modifier des usages invétérés, issus à l'aide du temps des nécessités quotidiennes. Ou si l'on parvient, par la force, à leur faire subir des déviations, le défaut d'adaptation de la chose avec son but révèle la maladresse et la brutalité du procédé. C'est ainsi que l'observa-

---

d'un fait social général. Il nous suffit de remarquer combien ils furent fréquents.

C'est ainsi qu'en Chine, en 213 avant J.-C., l'empereur Thsin-Hoang-ti, secondé par son ministre Li-ssé, ordonna de brûler par tout l'empire les exemplaires du *Chi-King* et du *Chou-King*, livres sacrés des Chinois contenant les doctrines anciennes, et les recueils historiques, sauf ceux qu'on laissait aux Po-ssé, officiers du savoir général. Il est vrai que, dans ce cas particulier, le gouvernement avait un but de progrès. Il ne s'exposait pas moins à détruire des témoignages qui nous seraient très précieux. (Voir *Jaunes et Blancs en Chine*, pages 379, 380, par M. Pène-Siefert, Paris, 1902).

tion d'un grand nombre de coutumes, passées ou encore existantes, nous permet de constater la substitution du pouvoir de l'homme à celui de la femme, et de saisir pour ainsi dire sur le vif le point de suture des deux périodes. L'ouvrage de Varron sur les antiquités romaines, dont la destruction ne fut peut-être pas non plus l'œuvre du hasard, nous eût été très précieux sous ce rapport, suivant le titre et les fragments conservés par saint Augustin (1). Il nous aurait sans nul doute fourni la clef de coutumes et de lois aussi absurdes que révoltantes du patriarcat romain, lesquelles restent à l'état d'énigmes, si l'on n'y voit une réaction violente et une vengeance contre le matriarcat antérieur. « Les Hurons, les Iroquois, écrivait au siècle dernier le jésuite

(1) Nous citerons un de ces fragments, qui nous fera juger du prix inestimable de l'ouvrage : « Voici, selon Varron. la raison pour laquelle cette ville fut nommée Athènes, qui est un nom tiré de celui de Minerve, que les Grecs appellent Athéna. Un olivier étant tout à coup sorti de terre, en même temps qu'une source d'eau jaillissait en un autre endroit, ces prodiges étonnèrent le roi, qui députa vers Apollon de Delphes pour savoir ce que cela

Lafitau cité par M. Giraud-Teulon (1), prennent le nom de leur mère, comme c'est par

---

signifiait et ce qu'il fallait faire. L'oracle répondit que l'olivier signifiait Minerve, et l'eau Neptune, et que c'était aux habitants de voir à laquelle de ces deux divinités ils emprunteraient son nom pour le donner à leur ville. Là-dessus, Cécrops assemble tous les citoyens, *tant hommes que femmes, car les femmes parmi eux avaient leur voix alors dans les délibérations*. Quand il eut pris les suffrages, il se trouva que tous les hommes étaient pour Neptune et toutes les femmes pour Minerve; mais comme il y avait une femme de plus, Minerve l'emporta. Alors Neptune, irrité, ravagea de ses flots les terres des Athéniens; et, en effet, il n'est pas difficile aux démons de répandre telle masse d'eaux qu'il leur plaît. Pour apaiser le dieu les femmes, à ce que dit le même auteur, furent frappées de trois sortes de peines : la première, *que désormais elles n'auraient plus voix dans les assemblées*; la seconde, *qu'aucun de leurs enfants ne porterait leur nom*; et la troisième enfin, qu'on ne les appellerait point Athéniennes. » La *Cité de Dieu*, liv. 18, ch. 9 : Origine du nom de la ville d'Athènes, fondée ou rebâtie sous Cécrops. — Ce récit ne nous permet-il pas d'assister, en quelque sorte, à la révolution qui substitua. à Athènes, le patriarcat au matriarcat? Nous y voyons, en même temps, un exemple des moyens employés par l'homme pour faire prévaloir son autorité. *Neptune*, est-il dit, pour se venger, *ravagea de ses flots les terres des Athéniens*. On ne mentionne pas que le succès, de la part de Minerve et des femmes, eût été obtenu par aucun procédé semblable.

(1) *Les Origines de la Famille*, 1874.

elle qu'ils comptent leur généalogie et leurs titres de noblesse... Les hommes sont isolés et bornés à eux-mêmes; leurs enfants leur sont étrangers, avec eux tout périt; une femme seule relève la cabane, mais s'il n'y a que des hommes dans cette cabane, en quelque nombre qu'ils soient, quelque nombre d'enfants qu'ils aient, leur famille s'éteint... Rien n'est plus réel que cette supériorité des femmes. C'est dans les femmes *que consiste véritablement la nation, la noblesse du sang, l'arbre généalogique, l'ordre des générations* et de la conservation des familles. » Qui ne serait frappé, en lisant cette description, de sa ressemblance parfaite avec le tableau de la famille patriarcale, de la famille romaine notamment, à la seule condition de remplacer partout le mot FEMME par le mot HOMME? Ces paroles : *les hommes sont isolés, avec eux tout périt*, ne sont-elles pas l'exacte contrepartie de la fameuse sentence d'Ulpien : *Mulier est caput domus suae et finis?* (1). Il semble donc que le procédé

(1) La femme est le commencement et la fin de sa famille.

suivi par l'homme dans l'établissement du nouveau régime fut en vérité fort simple et n'exigea pas de sa part un grand déploiement d'imagination. Il laissa les choses telles qu'elles étaient ; seulement, partout où il avait trouvé la femme, il la chassa et se mit à sa place (1).

Tantôt cette imitation servile tomba dans le grotesque, parfois elle aboutit à l'odieux. Tout le monde connaît, par exemple, la curieuse cérémonie appelée *couvade*. Dès qu'une femme a accouché, vite elle se lève et vaque aux soins du ménage. Pendant ce temps, le mari se met au lit, pousse de grands cris, reçoit les visites et les soins des voisines. Signalée par Strabon chez les Ibères, par Apollonius, Diodore et Plutarque chez les riverains du Pont-Euxin, les Corses et les Cypriens, la couvade a été pratiquée chez les indigènes du Nouveau-Monde, connue en Asie et en Afrique, et existe encore, paraît-il, chez les Basques. Bref, il est peu de coutumes qui aient plus d'extension. Qu'est-ce à dire ? Que l'homme comprit si bien

(1) On a reproché aussi à Bachofen de n'avoir pas tiré parti de ce violent contraste ; cette critique semble vaine si l'on se reporte seulement à la page 57 de ce livre.

la force du lien intime, origine de la puissance maternelle, qui rattache la mère à l'enfant, qu'un simulacre d'accouchement lui parut nécessaire pour légitimer les droits qu'il prétendait usurper. La puissance paternelle naquit d'une comédie et d'un mensonge, dont le sens se perdit plus tard, mais d'abord parfaitement conscients.

Voilà pour le ridicule, voyons pour l'odieux.

Ce fameux pouvoir de vie et de mort du paterfamilias romain sur son enfant, dut appartenir auparavant, suivant M. Kovalevsky, à la mère, et c'était en lui donnant le sein qu'elle manifestait son désir de le faire vivre. Pour cela, elle l'élevait nécessairement dans ses bras. Quand l'homme se fut substitué à elle, ne pouvant offrir son lait, il se contenta d'imiter le geste. Il ne poussa pas la folie jusqu'à présenter au nouveau-né ses mamelles stériles, mais il marqua son intention de le conserver en le prenant dans ses bras, comme la mère. De là l'usage, universellement signalé par les romanistes : *Elevare, sublevare puerum* (1).

(1) Élever, soulever l'enfant.

Par malheur, ce pouvoir, en changeant de mains, avait bien changé de caractère : il était devenu exorbitant et haïssable. En premier lieu, il ne s'exerçait pas de la même manière. La femme se bornait à laisser l'enfant sans nourriture ; l'homme devait d'abord l'arracher à la femme : à la cruauté s'ajoutait la violence. Et quelle différence dans la nature du lien ! Pour la mère, surtout à ce premier début de l'existence, l'enfant est la chair de la chair, presque un membre nouveau. L'amour maternel est si voisin de l'amour égoïste que son absence, qui est un illogisme et une monstruosité, doit faire supposer une infraction à l'ordre ordinaire de la nature. C'était donc uniquement sous l'empire d'une nécessité inexorable que la femme se décidait à sacrifier le petit être, formé de sa substance et de son sang, sien dans toute l'extension du terme. En le supprimant, elle se diminuait elle-même ; son acte, qui ressemblait à un suicide, comportait les mêmes excuses. Mais l'homme en détruisant ce fruit, qu'il n'avait pas formé, auquel seul le rattachait le lointain souvenir d'un plaisir éphémère, était un vulgaire meurtrier.

A la femme, disons-nous, il suffisait de ne pas donner son lait, c'est-à-dire de ne pas disposer d'une chose qui était à elle, bien plus, d'une partie de sa personne, de ne pas continuer, en un mot, ce dédoublement de soi-même qu'est la maternité. Pour l'homme, il fallait qu'après avoir ôté l'enfant à sa mère il le privât d'une chose qui ne lui appartenait pas, savoir le lait maternel. La puissance paternelle suppose nécessairement l'asservissement antérieur de la femme.

Par une conséquence toute simple, l'homme sentit la nécessité, pour en justifier les abus, d'en expliquer, à sa manière, l'origine. Comprenant très bien la différence de situation, par rapport à l'enfant, du père et de la mère, il essaya de donner le change en renversant les rôles. Il prétendit que l'œuvre de la procréation était exclusivement sienne, que la femme, simple réceptacle, y prenait une part tout à fait secondaire, se bornant à offrir un milieu favorable au développement du germe déposé dans son sein. Et cette aberration singulière a régné pendant des siècles, propagée par tout ce qui écrit, adoptée par tout ce qui pense ou

croit penser, jusqu'à ce que l'on découvrît que la femme, elle aussi, fournit, dans la conjonction des sexes, un élément actif (1). Or, comme cette merveilleuse trouvaille est d'origine récente , il est resté acquis raisonnablement et scientifiquement, pendant des milliers d'années, que la mère n'est pour rien ou presque rien dans l'œuvre de la reproduction (2) !

De là la religion masculine : le culte des ancêtres mâles par les mâles, seuls dépositaires du germe de vie, culte qui dut être

---

(1) D'après les données de la science actuelle, l'ovule mûr, comme le spermatozoïde mûr, est le produit de deux éléments, eux-mêmes sexués. Le concours de la cellule embryogène de Balbiani et de la vésicule germinative de Pürkinje forme l'ovule, comme le concours de la vésicule spermatogène et du noyau spermatoblastique forme le spermatozoïde. C'est le cas de dire que l'égalité des sexes se trouve ainsi démontrée *ab ovo*.

(2) Telle est encore aujourd'hui l'opinion des Chinois -- dont l'organisation familiale rappelle d'ailleurs, à beaucoup d'égards, celle de la famille romaine au temps des XII Tables. Cette singulière idée ne s'explique, dans l'un et l'autre cas, que par un besoin de réaction contre une croyance antérieure toute contraire. Car la paternité, dit sir Henry Maine, cité par M. Westermarck, est une affaire d'induction par rapport à la maternité qui est une affaire d'observation. De sorte que la participatoin

universel comme le triomphe du patriarcat et donner naissance, en se transformant suivant le génie propre de chaque race, à toutes les religions existantes. A leur tour, celles-ci ont engendré une partie des atrocités dont le monde souffre depuis si longtemps, les guerres les plus cruelles, les haines les plus violentes. Que l'humanité a donc payé cher les bienfaits du patriarcat ! Combien de tels maux sont peu compensés par un certain développement intellectuel, lent et incomplet, artificiel surtout et qui restera infécond jusqu'au jour où l'influence persévérante de la femme, rejetant le faux et le convenu qui sont, pour ainsi dire, la marque de fabrique masculine, retrouvera les vraies voies de la nature.

Devons-nous donc conclure que l'homme fut l'inventeur des religions, qui n'auraient pas existé avant lui, qui n'existeraient pas sans

---

du père à la parenté dut être reconnue plus tard que celle de la mère. Néanmoins, toujours d'après M. Westermarck, il ne semble pas qu'il y ait un seul peuple qui n'ait pas, à l'heure actuelle, *découvert* la paternité ; mais il y a désaccord quant à l'importance relative attachée aux fonctions du père et de la mère. Les Fuégiens accor-

lui? Non certes, mais il les dénatura en se les appropriant. Nous avons eu déjà l'occasion de constater combien sa réforme sociale et familiale avait manqué d'originalité. Il en fut de même de sa réforme religieuse qui se borna à parodier les institutions existantes. Il fit adorer son sexe, comme la femme autrefois le sien, et le phallus impudique remplaça sur les monuments le *gremium matris*. Mais cette revanche, en apparence équitable, eut d'immenses conséquences et l'état social qui en dériva différa du précédent comme les sexes mêmes entre eux. Au culte de la maternité reproductrice succédait désormais celui de la volupté stérile. Car le sexe de l'homme, c'est son plaisir; le sexe de la femme, c'est le devoir de

---

dent la prépondérance à la mère. Les Bateke, les Waguha de l'ouest du Tanganyika, certaines tribus de l'Afrique orientale mettent les deux parents sur le pied de l'égalité. Les Naudowessies croyaient que l'enfant tenait du père son âme et de la mère son corps. Quelques tribus de la Nouvelle-Galles du Sud et les tribus australiennes en général, pensent que l'enfant vient du père seul et que, par conséquent, celui-ci peut en faire tout ce qu'il veut. (Westermarck, *Origine du mariage dans l'espèce humaine*, pages 103 et 104 de la traduction française).

procréation sanctifié par la souffrance. Sous le règne de celle-ci, la perpétuité de l'espèce avait été la préoccupation dominante, s'imposant par une force exclusivement morale avec, comme condition inévitable, une chasteté nécessaire. Celui-là fit de la débauche égoïste le bien suprême, érigea ses débordements en loi naturelle, s'appuya pour les satifaire sur la contrainte brutale qu'imposèrent ses muscles plus vigoureux. Cette double tendance opposée des sexes n'est pas contestable ; elle apparaît, présentement encore, dans tous leurs discours et tous leurs actes ; la prépondérance de l'homme a imprégné notre civilisation et nos mœurs d'une corruption profonde, minant et tarissant les sources de la vie, ravalant le bonheur aux plus basses jouissances. La devise masculine continue d'être : *Guerre et Luxure* ; la devise féminine : *Continence et Paix.*

Ces malheurs pouvaient-ils être détournés ? Le patriarcat était-il une étape nécessaire de l'évolution ; ou bien pouvait-elle au contraire s'accomplir par une entente entre les sexes, laissant à chacun sa juste part de pouvoir sans que l'un écrasât l'autre ? L'issue de la lutte

était-elle fatale, ou fut-elle subordonnée à ces circonstances éventuelles qui, suivant l'expression consacrée, changent le destin des batailles? Quelle serait la face de l'univers si la gynécocratie eût remporté la victoire finale? La pénurie de nos connaissances ne nous permet pas de répondre à ces questions. Cependant, la quasi-généralité du fait que l'hégémonie (comme on dit aujourd'hui) passa de la femme à l'homme démontre qu'il fut régi par des causes générales, soit physiologiques, physiques ou cosmiques, ou participant à la fois des ces trois caractères. Mais notre science peut encore s'accroître: l'Asie Mineure, l'Assyrie, la Babylonie, l'Egypte sont des mines loin d'être épuisées, et qui sait si le centre africain ne nous réserve pas des surprises? Les archives du passé peuvent encore s'ouvrir et notre légitime curiosité se trouver en partie satisfaite. Peut-être aurons-nous des données plus précices sur les religions gynécocratiques. Peut-être serons-nous un jour en mesure de corroborer de preuves sans réplique l'opinion de Bachofen, qui montre le matriarcat, non comme un état sauvage et primitif,

mais comme la base de civilisations très brillantes, de siècles de paix et de bonheur.

Déjà nous constatons que toutes les découvertes faites depuis quarante ans, par suite de fouilles adroitement pratiquées, tendent à confirmer ce point de vue, et que les sciences naturelles mêmes, abjurant leurs anciens errements, cherchent à relever la femme de son infériorité physique aussi bien qu'historique.

Nous destinons tout particulièrement cette publication aux femmes qui ont mission éducative. Dans la connaissance du rang éminent qu'occupa autrefois notre sexe, elles puiseront l'inspiration de la vraie, de la fière et noble destinée de la femme nouvelle, de la femme de l'avenir.

Trop longtemps elle a été tenue dans la crainte et dans l'impuissance par le dogme de la supériorité éternelle, physique, intellectuelle, morale de l'homme. Trop longtemps sa conscience timide a réprouvé secrètement les cruautés, les iniquités, les scandales de l'histoire, sans qu'elle osât exprimer son sentiment. Combien son abstention silencieuse n'a-t-elle pas contribué à nous précipiter dans le chaos!

« Le régime actuel, dit M. Louis Bridel, est un régime incohérent et profondément injuste, plein de larmes et de misères. »

Nous estimons aussi qu'il est salutaire d'enseigner aux femmes ce qu'a coûté à l'humanité, au véritable progrès, l'amour des sens, le culte et le règne de Dionysos, accepté par elles dans le passé. C'est cette lâche soumission qui fut le véritable péché originel, qui, autant que le triomphe sanglant de l'homme, amena la déchéance, l'esclavage de la femme et de la mère.

Il n'est que temps de réveiller l'une et l'autre et d'appeler leur attention, non seulement sur l'époque dite historique, mais sur les époques anté-historiques où, d'après la science officielle, seule reçue dans nos écoles, elles auraient été dès le principe écrasées et, par la suite, toujours vaincues. Ainsi présentée, l'histoire est une vaste imposture dont la cause réelle est aisée à découvrir.

Impostures, mensonges, erreurs, dont les ombres lugubres se pressent dans nos annales et les noircissent, ont eu leur répercussion dans bien d'autres domaines : science, philosophie, morale !

« L'étude sincère et l'intelligence du monde gynécocratique, écrit Bachofen, demandent au préalable l'abandon complet des préjugés sociaux en cours ; ce monde ne peut être jugé que par ses lois propres. »

Ces paroles s'appliqueront à la société future rénovée par les femmes. Lois et mœurs, science et morale présenteront un autre aspect parce qu'elles relèveront d'autres principes. Après tant de siècles d'un sommeil de mort, notre sexe verra, pour le bien universel, sa résurrection glorieuse.

Le Groupe français d'Etudes féministes.

LE

DROIT DE LA MÈRE DANS L'ANTIQUITÉ

Le présent ouvrage a pour but l'étude d'un phénomène historique jusqu'ici rarement et toujours imparfaitement observé. Les ouvrages qui traitent de l'antiquité ne s'occupent pas du *matriarcat* : l'expression est nouvelle et le fait qu'elle désigne inconnu. Un pareil sujet offre tour à tour à l'écrivain des difficultés et des charmes extraordinaires. Les travaux préparatoires font défaut, ainsi que les investigations capables d'éclairer cette phase toute particulière de civilisation à laquelle appartient le matriarcat. C'est un terrain qui attend le premier défrichement. Nous nous voyons transportés de l'antiquité classique et connue vers une autre antiquité antérieure et inconnue, d'un monde d'idées qui nous sont familières vers un autre plus ancien et fort différent. Les peu-

ples dont nous sommes habitués à vénérer le nom et la gloire sont refoulés à l'arrière-plan ; d'autres les remplacent qui n'avaient jamais partagé avec les premiers les honneurs accordés aux civilisations classiques. Plus nous avançons dans nos recherches, plus nos découvertes nous frappent d'étonnement : partout des contrastes avec l'âge suivant, des aspects plus archaïques, des mœurs toutes particulières auxquelles on ne peut appliquer d'autre criterium que leur propre principe. Le régime gynécocratique est en opposition, non seulement avec notre conscience moderne, mais encore avec celle de l'antiquité, voire, chose singulière ! avec celle de l'antiquité grecque, qui cependant en tire son origine et sa seule explication rationnelle. Mes recherches ont pour but de le mettre en lumière, de le décrire, et de lui assigner le rang auquel il a droit par rapport à d'autres civilisations qui lui furent à la fois inférieures et supérieures. C'est une plus vaste tâche qu'il ne semble d'après le titre choisi. Il s'agit d'embrasser tous les traits des mœurs gynécocratiques, d'en rechercher les différences comme les ressemblances, et de retracer ainsi

l'image fidèle d'un âge de l'humanité dépassé et éclipsé par les âges subséquents. Le but est élevé. Mais c'est seulement en planant au dessus de vastes horizons que le savant peut atteindre à la connaissance véritable, que ses conceptions peuvent se former avec clarté et sûreté. Je me propose de donner, en cette introduction, un aperçu général des résultats que j'ai obtenus, et de faciliter par ce moyen l'intelligence de mon ouvrage.

De tous les documents qui nous font connaître l'existence et les bases du matriarcat, ceux qui concernent le peuple lycien sont les plus clairs et les plus précieux. Les Lyciens, suivant Hérodote, donnaient à leurs enfants, non pas, comme les Grecs, le nom du père, mais toujours le nom de la mère; ils ne tenaient compte, dans la construction des généalogies, que des ancêtres maternels; c'était le rang social de la mère qui seul, chez eux, classait l'enfant. Nicolas de Damas complète ces renseignements par d'autres détails sur le droit exclusif de succession des filles, qu'il fait dériver de la coutume lycienne: droit non écrit, émané de la divinité même, suivant la

définition de Socrate. Tous ces usages découlent d'une source unique. Si Hérodote n'y voit qu'une extraordinaire déviation des mœurs grecques, leur observation doit nous conduire à des conceptions plus profondes. Elle nous révèle un agencement systématique empreint d'un caractère de nécessité qui ne laisse rien à l'arbitraire ni au hasard; et comme elle ne nous indique l'existence d'aucune législation positive, il faut renoncer à reléguer un tel état social au rang d'une anomalie sans portée. En face du patriarcat gréco-romain se dresse un droit de famille complètement opposé et par sa base et par son développement. La comparaison de l'un avec l'autre met en relief les particularités qui les distinguent, et la constatation de faits analogues chez d'autres peuples confirme nos inductions. Au droit de succession exclusif des filles, chez les Lyciens, correspond l'obligation alimentaire qui, suivant l'usage égyptien relaté par Diodore, incombeaux filles seules à l'égard des parents âgés. Chez les Cantabres, suivant Strabon, les frères étaient établis et dotés par les sœurs. Ces traits divers, réunis par une pensée commune, contiennent pour nous une

instruction de portée tout à fait générale. Nous y trouvons la base rationnelle de notre conviction, savoir que le matriarcat n'est pas un accident propre à un peuple, mais la marque caractéristique d'une certaine période de civilisation partout reproduite, parce que la nature humaine est la même partout. C'est au principe, partout identique, qu'il faut s'attacher quoique les expressions en puissent être différentes. Ces points de vue généraux sont notablement fortifiés par les renseignements fournis par Polybe sur les Locriens épizéphyriens, lesquels faisaient reposer la noblesse sur la généalogie maternelle.

Le matriarcat, dans l'ordre des temps, a précédé le patriarcat : le développement de celui-ci correspond au déclin du premier. C'est donc chez les peuples plus anciens que le peuple hellène que nous trouvons les formes gynécocratiques liées intimement à l'état social, comme ensuite les formes patriarcales furent une partie constitutive de la civilisation grecque. Passant des Locriens aux Lélèges, nous voyons bientôt se joindre à eux les Cariens, les Etoliens, les Pélasges, les Cauco-

niens, les Arcadiens, les Epéens, les Minyens, les Téléboiens; chez tous le matriarcat et la civilisation qu'il engendre apparaissent en une multitude de traits différents. Ce rayonnement de puissance et de grandeur féminines, qui excitait déjà l'étonnement des Anciens, donne à l'image de chacun de ces peuples, quelle que soit d'ailleurs sa couleur propre, un cachet d'originalité fort différent de celui du peuple hellène. De l'idée fondamentale sur laquelle ils ont basé leur système généalogique, les Naupactiens, les Eoéens, les Cataloges ont dérivé la croyance à l'union de mères immortelles avec des pères mortels, la prédominance admise par eux du bien maternel, du nom maternel, les liens étroits de la confraternité utérine, la désignation du sol natal par le nom de *matrie*, la sainteté supérieure des sacrifices féminins, surtout le caractère inexpiable du matricide. Dans ce préambule où nous nous proposons plutôt de marquer des lignes générales que de spécifier des détails, il convient d'insister sur l'importance, pour nos recherches, des traditions mythiques. Le matriarcat nous reportant de préférence vers les plus anciennes tribus du

monde grec, c'est cette première forme de tradition qui nous intéresse le plus ; car nous pouvons être certains que la place occupée par le matriarcat dans le mythe correspond à celle qu'il possédait dans la vie réelle comme centre de toute une civilisation. D'autant plus pressante est la question : Quel sens avons-nous le droit d'assigner à cette forme primitive de la tradition humaine, la tradition mythique? Quel usage pouvons-nous légitimement faire de ses données? Préparons notre réponse par la considération d'un seul exemple appartenant au cycle des mythes lyciens. A côté du témoignage parfaitement historique d'Hérodote, la légende des rois présente un cas de succession par les femmes : ce ne sont pas les fils de Sarpédon, c'est Laodamie, sa fille, qui hérite du royaume et qui le transmet à son fils, lequel exclut ses oncles. Un récit transmis par Eustathe donne à ce système de succession une expression symbolique où se retrouve l'idée fondamentale du matriarcat dans son sens sexuel. Si les témoignages d'Hérodote et de Nicolas nous faisaient défaut, la méthode prétendue scientifique actuelle chercherait d'abord

à affaiblir le récit d'Eustathe sous prétexte que son authenticité ne se laisse prouver par aucune source plus ancienne ni même contemporaine. Ensuite quelque sot mythographe alléguerait le caractère énigmatique de ce même récit pour en démontrer la fausseté, et finalement, au lieu de mettre en première ligne le fait, auquel le mythe s'est attaché comme la coquille autour de la noix, traiterait le fait d'accessoire, de produit poétique du mythe, et le jetterait au rebut parmi ces matériaux sans valeur dont le nombre journellement croissant atteste les progrès destructeurs de notre soi-disant critique. La comparaison des renseignements fournis par le mythe et de ceux fournis par l'histoire met dans la plus vive lumière l'erreur et le danger de ce procédé. Confirmée par des faits historiques bien établis, la tradition mythique, complètement indépendante de l'imagination créatrice, doit être reconnue comme témoignage authentique des âges primitifs ; ainsi, pour appliquer ce principe à notre exemple, la préférence de Laodamie à ses frères doit être considérée comme preuve suffisante de l'existence du matriarcat

chez les Lyciens. Il n'y a guère de parties du système gynécocratique qui ne comportent un semblable moyen de contrôle, quoiqu'il ne puisse pas toujours être tiré de l'histoire du même peuple. Il n'est pas jusqu'à l'ensemble du système dont la persistance en des temps relativement récents ne soit démontrée à la fois par l'histoire et par le mythe, dont les résultats convergent et concordent. Certains traits fort anciens viennent se ranger à côté d'autres plus nouveaux, et, nous surprenant par la ressemblance qui s'y découvre, font oublier les longs intervalles qui les séparent. Il est inutile d'insister plus longtemps sur l'influence que doit exercer ce parallélisme sur l'interprétation des traditions mythiques. On voit assez combien il rend insoutenable l'attitude que la science moderne a adoptée à leur endroit, et combien il enlève toute raison d'être à la distinction, déjà si chancelante, des temps historiques et préhistoriques, du moins pour la partie capitale de l'histoire, celle qui décrit les conditions et les modes des anciennes civilisations. La tradition mythique — telle est ma réponse à la question précédemment posée — est l'expression fidèle

des lois vitales de ces temps reculés d'où surgit le développement du monde antique ; c'est la pensée primitive, la révélation immédiate dont les garanties de fidélité sont les plus certaines.

Eustathe lui-même ne peut s'empêcher de remarquer combien la prédominance de Laodamie sur ses frères est contraire aux idées helléniques. Sa déclaration est d'autant plus remarquable qu'elle est due à un auteur plus récent. Bien différent des critiques modernes, le savant byzantin n'est pas tenté, par l'anomalie apparente de la légende, de suspecter et moins encore d'altérer la tradition. Cette soumission aveugle, cette passivité complète taxée souvent aujourd'hui d'irréflexion, est pour nous la meilleure garantie de la sincérité des renseignements subséquents. La même fidélité, la même exactitude règnent dans toutes les régions de la science antique : partout la même crainte de toucher d'une main sacrilège aux restes du passé. Grâce à cette heureuse circonstance, il nous est possible de connaître avec certitude l'organisation des sociétés les plus reculées et de suivre jusqu'a ses origines l'histoire de la pensée humaine. Moins il y a tendance à la

critique et aux combinaisons subjectives, plus grande est notre sécurité, moindres sont les dangers de falsification. En ce qui concerne le matriarcat, nous avons une seconde garantie d'authenticité dans l'antithèse formée par le mythe avec les idées des temps postérieurs, antithèse si frappante et si décisive qu'elle anéantit la supposition que la gynécocratie pourrait n'être qu'une fiction. Le système patriarcal venu après elle a, en effet, suivi des principes si différents qu'elle lui a paru une énigme indéchiffrable : comment donc les écrivains contemporains auraient-ils pu l'inventer ? Comment des écrivains grecs, par exemple, tout imbus de la prépondérance masculine, auraient-ils eu l'idée de forger l'histoire de Laodamie ? Et ce que nous disons de ce trait particulier s'applique à une foule d'autres que nous trouvons entremêlés à l'histoire primitive de tous les anciens peuples, sans exclure les Athéniens et les Romains, ces représentants s décidés du patriarcat.

Chaque époque suit inconsciemment, jusque dans ses inventions poétiques, les lois organiques qui lui sont propres. Si grande même

est la puissance de celles-ci que la tendance à conformer aux idées nouvelles ce qui, dans l'antiquité, s'en écarte, est irrésistible. Les traditions gynécocratiques n'y ont pas échappé et nous constaterons souvent l'influence rétrospective du présent sur le passé. Cette tentation de remplacer l'incompréhensible par le compréhensible, accommodé au goût du jour, se manifeste souvent de façon bizarre : l'ancienne esquisse est recouverte d'un coloris plus nouveau ; les majestueuses figures du monde gynécocratique sont présentées aux contemporains suivant l'esprit de leur propre époque, les formes trop fortes ou trop dures sont atténuées ; en même temps que le droit, les sentiments, les motifs, les passions sont jugés du point de vue régnant. Parfois, le moderne et l'antique marchent de concert ; ailleurs, le même fait, la même personne sont présentés sous le double aspect que leur imprime la diversité des temps : ici innocents, là criminels ; ici objet d'abomination et d'horreur, là de vénération et de respect. Ailleurs encore, c'est le père que l'on substitue à la mére, le frère à la sœur, mettant ainsi l'élément masculin à la place ou

à côté de l'élément féminin ; les vocables féminins sont masculinisés. Bref, les conceptions gynécocratiques cèdent de toutes parts aux exigences de la thèse patriarcale.

Ainsi donc, loin de subir dans leurs créations l'influence d'une civilisation vaincue et disparue, les jeunes générations au contraire s'efforceront plutôt d'imprimer leur cachet propre aux faits qu'elles ne comprennent plus. Voilà qui donne aux traces mythiques de l'âge gynécocratique la force de preuves vraiment dignes de confiance; elles sont encore plus instructives à travers les changements qu'elles ont subis que sous leur forme initiale. Et comme ces changements furent d'ordinaire le produit d'une adaptation inconsciente et non d'une haine réfléchie, ils deviennent dans leurs modes successifs l'image fidèle des étapes sociales de la vie d'un peuple.

J'ai maintenant, je l'espère, aussi parfaitement éclairci que justifié le procédé au moyen duquel j'ai utilisé les traditions mythiques. La richesse de cette mine peu explorée ne peut être bien connue que par l'examen des détails. Notre science historique moderne,

bornée d'une manière exclusive à l'examen de certains évènements et personnages, a, par la séparation artificielle entre les temps historiques et mythiques, inauguré un procédé qui ne permet pas d'atteindre à une connaissance rationnelle de l'antiquité. Partout où nous touchons à l'histoire, nous constatons des circonstances qui supposent des circonstances antérieures ; nulle part commencement, partout suite ; jamais cause isolée, toujours effets impliquant une cause. La vraie science n'est digne de ce nom que lorsqu'après avoir indiqué les faits elle peut encore en montrer les origines et les conséquences. Or, l'origine de l'histoire, c'est le mythe : toute investigation un peu approfondie nous y ramène inévitablement. C'est le mythe qui porte en lui les sources, lui seul peut les dévoiler; lui seul recèle les forces cachées qui ont imprimé aux progrès ultérieurs leur direction. Cette distinction du mythe et de l'histoire, bien fondée quand il s'agit d'indiquer les deux manières différentes dont les faits se sont transmis jusqu'à nous, n'a ni importance ni justification relativement à la continuité du développement humain. Sur le terrain de nos

recherches, elle doit être tout à fait abandonnée : le succès en dépend. Le droit de famille de certains peuples très connus de l'antiquité ne se montre pas, dans leurs annales, sous sa forme primitive, mais comme une résultante d'un état antérieur; isolé de sa cause, il n'a plus de sens ; tout au plus sujet de vaine érudition, il ne mérite pas le nom de science. Le patriarcat romain indique, par sa rigueur même, un système plus ancien qu'il s'agissait de combattre et de refouler. De même l'auguste paternité, revêtue de la pureté apollonique dans la ville d'Athéné, fille sans mère de Jupiter, nous semble le point culminant d'un développement dont les premiers degrés ont dû appartenir à un monde tout différent. Mais comment comprendre la fin si le commencement est une énigme? Où donc commence le commencement? La réponse n'est pas douteuse: Au mythe, image fidèle des temps primitifs; là, ou nulle part. Le désir inné de connaître les origines a souvent cherché à se satisfaire au moyen de spéculations philosophiques, comblant les lacunes des systèmes officiels au moyen des fantasmagories d'une imagination

trop féconde. Etrange aberration qui consiste à repousser le mythe, sous prétexte d'incertitude, puis à se fier à ses propres utopies! Nous éviterons soigneusement cet écueil. Longeant les côtes de la terre ferme avec une prudence peut-être exagérée, doublant les caps, suivant les baies, nous fuirons la haute mer avec ses dangers et ses hasards. Nous nous attacherons à l'examen des détails; c'est leur multiplicité qui permet les comparaisons nécessaires grâce auxquelles on peut discerner le normal de l'éventuel, la règle générale du cas spécial, et s'élever à des points de vue de plus en plus vastes. On a dit que le mythe, pareil au sable mouvant, ne permet jamais de prendre pied. Ce reproche s'applique moins à la matière même qu'il nous offre qu'à la manière de la traiter. Multiforme et changeant dans son aspect extérieur, il obéit cependant à des lois fixes et n'est pas moins fécond en résultats positifs que toute autre source de renseignements historiques. Produit d'une époque où la vie des peuples était encore conforme à l'harmonie de la nature, il tient de celle-ci la régularité inconsciente qui fait toujours défaut aux

œuvres de libre réflexion. Partout expression d'une grande loi fondamentale, il possède, dans la multiplicité des manifestations qu'il en présente, la plus haute garantie de vérité profonde et de nécessité naturelle.

L'unité d'un principe directeur, d'une idée dominante se fait voir à un haut degré dans le système gynécocratique. Les manifestations en sont, pour ainsi dire, tout d'une pièce; toutes marquent une phase du développement humain complète en elle-même. Le matriarcat n'est pas concevable comme fait isolé. Il est incompatible, par exemple, avec le système hellénique, et cette incompatibilité se traduit par les divergences nombreuses des deux civilisations. C'est ce qu'une foule d'observations nous permettent de vérifier. Ainsi la logique des idées gynécocratiques conduit à la prédominance du côté gauche, emblème de la féminité passive, sur le côté droit, image de la virilité active. Le rôle que joue la main gauche d'Isis dans le pays du Nil, particulièrement voué au matriarcat, suffit à éclairer les déductions précédentes, d'ailleurs corroborées par une quantité d'autres faits qui en démon-

trent l'importance et l'universalité. Les usages civils et religieux, le sens de certaines expressions, tout, jusqu'aux particularités du vêtement et de la coiffure traduit la même idée, le *major honos laevarum partium* (1), et son rapport intime avec le matriarcat. La prééminence de la nuit sur le jour, issu de son sein maternel, donne lieu aux mêmes réflexions : l'inverse serait tout à fait opposé à l'esprit gynécocratique. Les anciens avaient déjà été frappés du rapport du matriarcat avec la supériorité de la nuit et du côté gauche sur leurs contraires. D'antiques usages tels que le calcul du temps d'après les nuits, le choix de la nuit pour combattre, tenir conseil, rendre la justice, se livrer aux pratiques du culte, montrent que nous n'avons pas affaire ici à un système philosophique abstrait né ultérieurement, mais à la réalité d'une forme de vie primitive. Telle est la prédominance du culte de la lune sur celui du soleil, de la terre fécondée sur la mer fécondante, de la mort sur la vie, du deuil

(1) La supériorité du côté gauche.

sur la joie. Tous ces traits reçoivent au cours de mon étude de nouvelles confirmations et une portée de plus en plus profonde. Déjà s'ouvre devant nous un monde d'idées au milieu duquel le matriarcat ne surgit plus comme une forme de vie étrange et incompréhensible, mais logique et homogène. Le tableau, il est vrai, présente encore nombre de lacunes et d'obscurités. Cependant, c'est la puissance propre de toute investigation sérieuse d'attirer dans sa sphère tout ce qui lui est connexe et de trouver le chemin qui conduit du connu à l'inconnu. Souvent une légère indication fournie par les anciens suffit pour nous ouvrir de nouvelles perspectives. La supériorité de la parenté formée par les sœurs, la préférence accordée au dernier né offrent des exemples instructifs. L'une et l'autre dérivent du matriarcat, sont de nouvelles applications de sa pensée fondamentale. La première est d'abord indiquée par une remarque de Tacite, à propos de la manière dont elle était appréciée par les Germains, et un renseignement analogue de Plutarque sur les usages romains prouve que là encore il ne s'agit pas d'une conception

locale et accidentelle mais des conséquences d'un principe général. La préférence donnée au dernier né trouve sa démonstration complète dans l'*Histoire des Héros* de Philostrate, œuvre tardive mais néanmoins très importante pour l'intelligence des temps les plus reculés. Les deux traits sont fortifiés par un grand nombre d'exemples détachés qui, tirés en partie de la tradition mythique, en partie de l'histoire des peuples disparus ou encore existants, prouvent à la fois leur universalité et leur authenticité. Il n'est pas difficile de discerner à quelle face de l'idée gynécocra tique ils s'appliquent. La préférence de la sœur au frère n'est qu'une variante de celle de la fille au fils. Le privilège du dernier né rattache la pérennité de la race humaine à cette branche du tronc maternel qui, étant la dernière issue, sera aussi la dernière atteinte par la mort.

Ai-je besoin d'indiquer davantage quelles nouvelles lumières ces aperçus préparent? De même que la parabole lycienne des feuilles des arbres concorde à merveille avec l'instinct naturel qui nous fait préférer les pousses du plus jeune printemps, de même le matriarcat

tout entier est l'expression de la vie matérielle physique, non de la vie spirituelle supérieure ; l'idée gynécocratique découle de la conception maternelle-tellurique de l'existence humaine, non de la conception paternelle-uranique. Est-il nécessaire de faire remarquer combien de formes antiques de langage, combien de traits de mœurs deviennent intelligibles par ce que Tacite nous rapporte du rôle de la sœur dans la formation du lien familial en Germanie, et comment ces faits deviennent propres à servir de matériaux pour notre édifice[9]

L'amour plus tendre qu'inspire la sœur nous initie à l'un des côtés les plus remarquables d'une société basée sur le principe maternel. Après avoir mis en évidence ce qui, dans la gynécocratie, est du ressort du droit proprement dit, je tâcherai maintenant d'en indiquer la signification morale. Si nous avons été surpris de trouver celui-là si différent de ce que nous sommes habitués à voir et à approuver, celle ci par contre trouve écho dans un sentiment toujours et partout naturel. Sur les degrés les plus bas, les plus sombres de l'échelle humaine, l'amour qui unit la mère au fruit de

ses entrailles forme le point lumineux de la vie, le rayon qui perce les plus obscures ténèbres, la seule joie dans la misère profonde. L'observation de peuples encore existants dans d'autres parties du monde a montré le véritable sens des traditions mythiques qui nomment les premiers *philopators* (1) et font coïncider leur apparition avec un important revirement dans la civilisation antique. L'affection des enfants pour le père, leur dévouement à celui qui les a engendrés, exige un développement moral plus élevé que l'attachement à la mère, dont tous les êtres de la création sont également susceptibles ; aussi lui est-elle postérieure. Le principe initial de toute civilisation, la base de toute vertu, de toute noblesse d'âme, c'est le charme de la maternité qui, dans les siècles de guerres et de violences, recèle un germe divin et unique d'amour, d'union, de paix. C'est en soignant son enfant que la femme apprend, plus tôt que l'homme, à dépasser les étroites limites de l'égoïsme, à étendre sa sollicitude sur d'autres

(1) Philopator signifie *qui aime son père.*

êtres, à s'ingénier pour conserver et embellir l'existence d'autrui. Dès lors, tout progrès, tout bienfait, le dévouement aux vivants, la piété envers les morts, sont l'œuvre de la femme. Cette idée a trouvé des expressions variées dans le mythe et dans l'histoire. Elle a inspiré les Crétois qui, voulant mieux marquer leur tendresse pour leur terre natale, l'ont appelée « matrie » et non « patrie » ; elle a fait, de la communauté d'origine maternelle, le lien le plus intime, la seule vraie fraternité. Assister sa mère, la protéger, la venger, voilà le devoir le plus sacré ; attenter à sa vie est un crime inexpiable, même s'il a été commis pour venger le père offensé. Mais à quoi bon se perdre dans les détails ? Ne suffit-il pas d'avoir éveillé la sympathie pour le fondement moral de cette civilisation basée sur le matriarcat ? Quel nouveau sens, quelle portée plus vaste n'acquièrent pas maintenant à nos yeux tous ces exemples de dévouement dont les mères, les sœurs, sont alternativement les inspiratrices et les héroïnes ! Parfois, c'est un couple de sœurs qui joue un rôle tout à fait typique, analogue à celui que remplissent, dans d'autres conceptions, les

couples de frères. L'amour dérivant de la maternité n'est pas seulement plus intense, il est plus général, s'étend plus loin. Tacite, qui a observé et signalé chez les Germains la parenté par les sœurs, n'a pas su mesurer l'importance et les conséquences de sa découverte, lesquelles se vérifient par l'histoire. Qui dit patriarcat, dit restriction, limitation; au contraire, matriarcat signifie élargissement, communauté. L'un rétrécit le cercle de la famille, l'autre ne connaît pas plus de bornes que la nature animée. Le matriarcat fécond engendre la fraternité de tous les hommes, fraternité dont la notion périt avec le patriarcat. La famille basée sur ce dernier est un organisme individualiste; basée sur le premier, elle porte ce caractère chaotique que l'on retrouve à l'origine de toute évolution, et qui distingue la vie matérielle de la vie spirituelle supérieure. Image mortelle de Déméter, qui est la terre nourricière, le sein de chaque femme fournit à la progéniture des autres, des frères et des sœurs. Tous les hommes sont frères, toutes les femmes sont sœurs jusqu'à ce que la victoire du patriarcat dissolve l'homogénéité de la

masse, et remplace l'uniformité confuse par le groupement régulier. D'où la liberté et l'égalité qui sont les traits typiques des civilisations gynécocratiques ; de même, la bienveillance pour les étrangers, l'aversion de toute espèce de restrictions ; de même encore la portée générale de certaines expressions, telles que le mot romain *parricidium*, qui n'a échangé que tard son sens large primitif contre un sens individuel et étroit ; de même enfin la faveur accordée à la *sympathie*, sentiment dont les limites étaient aussi reculées que celles d'un même peuple et qui en embrassait également tous les membres. Ni haines, ni discordes dans les états gynécocratiques, où sont nées et se sont développées ces grandes *panégyries* qui ravivaient chez des peuples divers le souvenir d'une commune origine. La répression plus sévère des voies de fait envers les hommes, et même les animaux, n'est pas moins remarquable. Les Romaines implorant la Grande Mère non pour leurs propres enfants, mais pour ceux de leur sœur, demandant un époux pour eux ; les Perses n'invoquant la Divinité que pour le peuple entier ; les Cariens pla-

çant la sympathie pour la parenté au-dessus de toutes les vertus, sont des mœurs où se reflète l'heureuse influence du principe matriarcal sur les réalités de la vie. Un trait de douce humanité, qu'on voit poindre dans la physionomie des images égyptiennes, pénètre le monde gynécocratique et le marque d'une empreinte où nous reconnaissons tout ce que l'amour maternel contient de bienfaisant. Maintenant Hésiode ne nous étonne plus quand il place au premier plan de son récit la mère, ses soins incessants, l'éternelle minorité du fils, dont la croissance physique n'amène pas l'émancipation, et qui jouit près de sa mère, jusqu'à un âge avancé, du calme et de l'abondance qu'offre la vie agricole. N'est-ce pas là une peinture du bonheur perdu dont le matriarcat fut le pivot, et n'est-il pas contemporain de ces *archaia phyla gynaikôn* (1) qui ont disparu de la terre en même temps que la paix? La vérité historique du mythe trouve ici une éclatante confirmation. Le libre essor de l'imagination, l'abondance d'ornements poéti-

---

(1) Antiques races de femmes.

ques dont on aime à entourer le souvenir du passé n'ont pas réussi à défigurer le fond de la tradition ni à obscurcir le fait capital de la vie primitive, non plus que ses manifestations multiples.

Arrivé à ce point de mes recherches, je demande la permission de m'arrêter un instant et d'interrompre la suite de mes raisonnements par quelques observations générales. L'étude logique de la gynécocratie nous a expliqué un grand nombre de phénomènes et de faits très variés. Enigmatiques dans leur isolement, ils prennent par leur réunion un caractère de nécessité inéluctable. Ces résultats sont subordonnés à une condition principale : c'est que le savant pourra se détacher entièrement des idées de son temps et des préjugés dont elles ont rempli son esprit pour se plonger au sein d'un monde intellectuel complètement différent. Sans cette abnégation, un véritable succès, dans une entreprise analogue à la nôtre, est inconcevable ; plus, en effet, on est absorbé par les conceptions modernes, moins on a l'intelligence de l'antiquité. L'abîme s'élargit alors, les contradictions

augmentent. Lorsque tous les moyens d'explication semblent épuisés, on a recours au soupçon, au doute et, finalement, à la négation absolue comme moyen le plus efficace de trancher le nœud gordien. Voilà pourquoi les travaux contemporains ont produit si peu de grands résultats durables. La vraie critique ne repose que sur les choses mêmes, ne connaît d'autre criterium que la loi objective, d'autre but que l'explication des faits, d'autre sanction que le nombre de ces faits dont elle est parvenue à rendre raison. Lorsque nous sommes en présence de doutes, de détours, de négations, sachons que l'erreur est imputable à l'investigateur même, non aux sources et aux traditions sur lesquelles son peu de clairvoyance, sa légèreté, son amour-propre se sont plu à rejeter le fardeau de leurs propres fautes. Un savant digne de ce nom doit se rappeler sans cesse que le monde qu'il étudie diffère infiniment de celui où il vit et agit; que ses connaissances, si étendues qu'elles soient, sont toujours limitées; que sa propre expérience n'est généralement pas mûre, qu'elle est fondée sur l'observation d'un espace de temps

très restreint, tandis que les matériaux utilisés par lui sont un amas de fragments qui souvent paraissent sans valeur, considérés d'un certain côté, mais qui, placés dans leurs justes rapports, réduisent à néant les jugements prématurés.

Au point de vue du patriarcat romain, l'apparition des Sabines parmi les combattants est aussi inexplicable que les stipulations toutes gynécocratiques du traité des Sabins, empruntées sans doute à Varron par Plutarque. Joints à d'autres analogues, rattachés au principe matriarcal, de tels faits perdent leur aspect énigmatique, sortent de la région poétique où les modernes, trop impressionnés par des mœurs contraires, les avaient imprudemment relégués, et rentrent sur le terrain de la réalité historique où ils accusent leur raison d'être comme conséquences naturelles du caractère sacré et inviolable attribué à la maternité. Si, dans le traité d'Hannibal avec les Gaulois, le règlement des difficultés est confié aux matrones gauloises, si tant de traditions des âges mythiques nous montrent les femmes, tantôt seules, tantôt groupées, tantôt isolées entre elles, tantôt côte à côte avec les hommes,

jugeant, votant dans les assemblées publiques, arrêtant l'ordre de bataille, négociant la paix, réglant les traités, sacrifiant pour la patrie tantôt la fleur de leur corps, tantôt leur vie même : qui oserait accuser ces récits d'invraisemblance, leur reprocher de contraster avec ce que nous connaissons, d'être incompatibles avec les lois de la nature humaine sous sa forme actuelle ; qui oserait enfin invoquer contre eux l'auréole poétique qui les entoure ? Ce serait sacrifier le passé au présent ou, pour parler comme Simonide, réformer l'univers d'après le plan d'un cabinet de travail ; ce serait combattre les siècles, rabaisser l'histoire, en faire le jouet d'opinions éphémères. L'invraisemblance ! Mais les probabilités se modifient avec les temps ; ce qui est incompatible avec tel état social ne l'est pas avec tel autre, ce qui est invraisemblable ici ne l'est pas là-bas. Ces récits, poursuit-on, sont en flagrant contraste avec l'ordre de choses ordinaire. Mais l'expérience subjective et la logique subjective n'ont aucune valeur ni justification dans le domaine historique. Est-il nécessaire de répondre aussi aux objections de ceux qui

allèguent la couleur poétique sous laquelle le mythe se présente à nous? Certes, elle n'est pas niable, attestée qu'elle est par les écrivains, les artistes anciens aussi bien que modernes qui tous ont emprunté à ce passé les plus beaux, les plus saisissants sujets, qui tous l'ont célébré à l'envi. Plus, en effet, une chose est antique, plus elle est douée du pouvoir de prêter des ailes à l'âme du spectateur et d'élever ses pensées au-dessus de la trivialité quotidienne. Mais ce mérite poétique des tradi tions de l'antiquité est leur essence même et devrait être utilisé par nous comme moyen d'investigation, non comme prétexte à controversé. L'époque gynécocratique est la poésie de l'histoire; elle l'est par la beauté sublime, la majesté héroïque qu'elle imprime au caractère féminin; par l'impulsion qu'elle donne à la bravoure et à la générosité des hommes; par l'importance qu'elle attache à l'amour de la femme, par la chasteté qu'elle exige du jeune homme. Cette réunion de traits séduisants apparut aux anciens dans la même lumière idéale qu'à nous la grandeur chevaleresque du monde germanique. Comme nous, ils se sont

écriés : « Où sont-elles, ces femmes dont la beauté parfaite, la pudeur, la noblesse d'âme inspiraient de l'amour même aux immortels? Où sont-elles, ces héroïnes dont Hésiode, le poète de la gynécocratie, chanta la gloire? Que sont devenus ces conciliabules féminins auxquels Dikê aimait à prendre part? Et ces héros sans peur et sans reproche qui, pareils au Bellérophon lycien, joignaient à une vie sans tache un courage sans faiblesse, et à l'intrépidité, le respect volontaire de la puissance de la femme? » « Tous les peuples guerriers, a fort bien remarqué Aristote, ont obéi à la femme », observation que confirme l'histoire des temps postérieurs. Braver les dangers, courir les aventures, rendre hommage à la beauté : telles sont les vertus compagnes ordinaires de l'exubérance juvénile. Inventions, chimères poétiques ! répéterez-vous. Hélas, oui ! inventions, chimères pour nos tristes contemporains.

Mais la réalité historique n'est-elle pas la poésie par excellence, plus entraînante, plus saisissante que toute fiction? Le genre humain a eu des destinées dont le grandiose dépasse la portée de notre imagination. L'âge gynéco-

cratique avec ses figures majestueuses, ses hauts faits, ses émotions ardentes ne peut être égalé par la poésie de siècles raffinés mais dégénérés. Ne l'oublions pas : les ressorts de l'esprit se détendent en même temps que ceux de la force physique; car les symptômes de corruption et de décadence se manifestent simultanément dans toutes les régions de la vie.

Ces réflexions ont, je l'espère, achevé d'édifier le lecteur sur la méthode par laquelle je m'efforce d'extraire, d'une région qualifiée jusqu'ici de *séjour poétique des ombres*, des éclaircissements sur les formes les plus primitives de l'évolution humaine. Je reprends donc la description interrompue du monde gynécocratique, non pour me perdre dans la multiplicité des détails, d'ailleurs toujours surprenants, de son organisation intime, mais afin de concentrer l'attention sur son phénomène le plus important, cause et couronnement de tous les autres. C'est la base même du matriarcat, base essentiellement religieuse, qui le met en rapport avec nos instincts les plus nobles, nous permet d'en entrevoir les plus beaux aspects et de conclure que la civilisation hellé-

nique a pu le dépasser en éclat, non en profondeur et en excellence. Ici plus que partout ailleurs je sens l'abîme qui sépare mes idées des idées reçues et des recherches historiques qui s'en inspirent. Admettre que la religion exerce une influeuce capitale sur la destinée des peuples, lui assigner la première place parmi les causes créatrices et modificatrices de leur évolution, y chercher l'explication des côtés les plus obscurs de la mentalité antique, voilà sans doute le signe certain d'un esprit terriblement imbu de préjugés théologiques, incapable autant que borné ; voilà une déplorable chute dans la nuit des temps ténébreux ! Accablé de tant de reproches, je ne persiste pas moins dans mes vieux errements et préfère rester antique avec les antiques, que devenir moderne sur le terrain de l'antiquité. J'aime mieux être vrai que de plaire et ne mendierai point à l'opinion du jour l'aumône de ses applaudissements. Le puissant, l'unique levier de toute civilisation, c'est la religion ; progrès et décadence en découlent également. Elle est la clef de ces âges lointains, dont les premières périodes surtout resteraient sans elle une

énigme indéchiffrable, qui rattachent chaque forme de leur évolution, chaque tradition de leur histoire à un principe religieux, ne voient les événements qu'à travers la religion, et s'identifient complètement avec la divinité. Le génie féminin a le don d'allier merveilleusement le sentiment religieux à celui de l'amour, aptitude qui, aux époques les plus sauvages, a revêtu la femme, la mère surtout, d'un caractère sacré de la plus puissante efficacité. La civilisation gynécocratique a donc nécessairement dû porter cette empreinte essentiellement hiératique. L'élévation de la femme au-dessus de l'homme excite notre étonnement à cause du contraste qu'elle présente avec leurs forces physiques respectives. La nature a remis le sceptre au plus fort ; s'il lui est ravi par des mains plus faibles, c'est que d'autres agents sont entrés en jeu, c'est que des forces plus fortes que la force ont fait sentir leur influence. Le concours des témoignages anciens est à peine nécessaire pour nous en faire connaître le nom. C'est grâce à la propension innée de son esprit vers le surnaturel, le divin, le merveilleux, l'insaisissable que la femme a, de

tout temps, exercé la plus grande influence sur le sexe masculin, sur l'éducation, la civilisation des peuples. Ses dispositions particulières pour l'*eusébéia* (1), sa vocation pour le culte et la crainte de Dieu forment le point de départ du discours de Pythagore aux femmes de Crotone. Après Platon, Strabon insiste sur le fait que toutes les *deisidaimonia* (2) ont été propagées, inculquées aux hommes par les femmes, qu'elles ont toujours cultivé, nourri et fortifié la superstition à côté de la religion. L'histoire de tous les temps et de tous les pays confirme la justesse de cette observation. Les femmes passent pour avoir souvent reçu, les premières, les révélations d'en haut; elles ont pris une part active, souvent belliqueuse, parfois aidées de l'influence de leurs charmes physiques, à la propagation de la plupart des religions. Les prophétesses ont précédé les prophètes. Plus persévérante dans sa fidélité, plus « rigide dans la foi » est l'âme féminine. Quoique plus faible que l'homme, la femme est capable de s'élever bien au-dessus de lui à l'oc-

(1) La piété.
(2) Craintes supertitieuses.

casion ; elle est plus conservatrice à l'égard du culte et surtout des cérémonies. Partout se manifeste sa tendance à étendre son influence religieuse ; sa faiblesse même trouve un puissant stimulant dans l'ambition de subjuguer le plus fort. Avec de telles armes, ce sexe peut engager la lutte contre le nôtre et en sortir victorieux. A notre supériorité physique, il oppose sa vocation religieuse ; à nos violences, sa paix ; à nos rivalités sanglantes, son esprit de conciliation ; à nos haines, son amour. C'est ainsi qu'il a su guider les mœurs sauvages primitives, qu'aucune loi ne réfrénait, vers une civilisation plus douce et plus aimable, au centre de laquelle il trôna comme représentant du principe supérieur de la révélation divine.

Tel est le germe de ce pouvoir magique du génie féminin qui désarme les passions les plus brutales, sépare des armées aux prises et donne à tous ses arrêts, prophétiques ou juridiques, un caractère irrévocable et sacré. La vénération presque divine dont fut entourée Arété, reine des Phéaciens, le respect qui s'attachait à sa parole sont déjà considérés par

Eustathe comme les ornements poétiques d'un conte de fée, et relégués par lui au rang de fictions. Ceci n'est pourtant pas un fait isolé mais bien plutôt l'image parfaite de la gynécocratie appuyée sur la religion, et de la beauté qu'elle faisait rayonner sur la vie des peuples. L'étroite corrélation du caractère religieux de la femme et de son pouvoir matriarcal se manifeste de différentes manières; l'une des plus importantes est cet usage locrien qui veut qu'une fillette, et non pas un garçon, accomplisse la cérémonie du culte appelée Phialéphorie. Polybe, qui le mentionne, le range parmi les preuves du matriarcat épizéphyrien, et reconnaît ainsi son rapport avec le principe gynécocratique : rapport confirmé par le sacrifice locrien d'une vierge, rachat du forfait d'Ajax, qui nous montre en même temps par quel enchaînement d'idées on est arrivé à la croyance générale que le sacrifice d'une femme est plus agréable à la divinité. La suite de ces déductions nous conduit au plus profond, au plus important fondement du matriarcat. Image de Déméter, la mère terrestre devient la représentante mortelle de la Grande

Mère tellurique, elle est sa prêtresse et, comme telle, chargée de célébrer ses mystères. Tous ces faits se tiennent et ne sont que l'expression variée d'une même phase de l'évolution. La suprématie religieuse de la maternité féconde mêne par analogie à celle de la femme mortelle; le lien exclusif qui unit Déméter à Coré correspond au droit de succession non moins exclusif de la fille à la mère, et, finalement, l'union intime de ces mystères avec les cultes chtoniques-féminins mêne au sacerdoce de la mère. Ici s'ouvrent de nouvelles perspectives sur le genre de civilisation d'où est issu le matriarcat. Nous constatons la grandeur de la civilisation préhellénique, qui possédait dans le culte démétrique, ses mystères et sa gynécocratie civile et religieuse, les germes des plus belles destinées, germe refoulé et stérilisé par les événements ultérieurs. Par ces vues nouvelles, des préjugés de longue date consacrés par un long enseignement, tels que la cruauté et la grossièreté des Pélasges, l'incompatibilité de la suprématie féminine avec la vigueur du caractère national, et surtout l'époque tardive assignée au développement du mystérieux

dans la religion — ces préjugés sont irrévocablement détrônés. Induire les plus nobles événements historiques des causes les plus basses, telle a été depuis longtemps l'erreur routinière de notre prétendue science de l'antiquité. Comment n'aurait-elle pas envahi le domaine de la religion ? Comment aurait-elle su distinguer son trait essentiel, savoir sa tendance au surnaturel et son rapport avec les intimes besoins de l'âme humaine ? Seuls, les mensonges et l'égoïsme de quelques faux prophètes ont pu obscurcir ainsi le ciel clair et transparent de la mentalité hellénique ; seule une époque de décadence a pu faire dévier à ce point du droit chemin. Le mystérieux, en effet, forme le vrai fond de toute religion, et partout où l'influence de la femme est prépondante, soit dans la vie religieuse, soit dans la vie civile, on doit s'attendre à le voir favorisé. C'est là une conséquence de la nature même de la femme dont l'esprit unit inséparablement le physique au métaphysique : d'où son étroite affinité avec la nature animée et la matière, dont la mort éternelle éveille en elle tout d'abord le besoin d'une pensée consolatrice :

sa douleur plus profonde provoque un espoir plus sublime. De la matière encore elle extrait la loi de la maternité démétrique qui se révèle à elle par les métamorphoses du grain de blé, lequel représente, par ses alternatives de mort et de vie, la destruction comme condition première de la renaissance et de la réalisation de l'*épiktèsis tès télétès* (1).

Ce qui découle ainsi presque de soi de la nature maternelle est entièrement confirmé par l'histoire. Partout où nous rencontrons la gynécocratie, nous la trouvons unie aux mystères de la religion chtonique, que celle-ci se rattache au nom de Déméter ou d'une autre divinité analogue représentant la maternité. La relation des deux phénomènes est très apparente dans la vie des peuples lycien et épizéphyrien qui ont conservé avec une ténacité exceptionnelle le matriarcat, dont la persistance s'explique par un ample développement du merveilleux manifesté chez eux d'une façon très remarquable, auparavant incomprise. La conclusion que nous pouvons tirer de ces

---

(1) Accomplissement de la destinée.

prémisses est certaine. Si l'on admet le caractère original du matriarcat et son rapport avec une phase primitive de l'évolution humaine, il faut les admettre de même pour le mystérieux, l'un et l'autre n'étant que deux faces différentes de la même civilisation : ce sont deux jumeaux inséparables. Ce résultat est d'autant plus sûr que, des deux manisfations, civile et religieuse, de la gynécocratie, c'est la seconde, évidemment, qui sert de base à la première. De la conception du culte est née l'organisation civile. De l'union de Coré avec Déméter est née la priorité de la mère sur le père, de la fille sur le fils. A un point de vue tout matériel, le *sporium* féminin apparaît d'abord comme symbole du mystère démétrique dans son sens physique et primitif, de même que, par analogie, dans sa portée supérieure et transcendante, il est l'expression du matriarcat civil tel qu'il nous apparaît dans le mythe lycien de Sarpédon. Voilà qui réfute l'idée moderne que le mystérieux est un attribut de l'Hellénisme. Il faut admettre le contraire, à savoir que le mystère maternel est la plus ancienne, l'Hellénisme la plus récente

phase de l'évolution religieuse. De même que l'époque gynécocratique est la poésie de l'histoire, elle est aussi et essentiellement une période de méditation et d'intuition religieuses ; c'est l'époque de l'*eusébeia*, de la *daisidaimonia*, de la *sophrosuné*, de l'*eunomia* (1) : qualités issues de la même source et attribuées par les anciens, avec un accord frappant, à tous les peuples gynécocratiques. Qui pourrait méconnaître la liaison intime de tous ces phénomènes et oublier que l'âge féminin par excellence doit embrasser tout ce qui distingue la nature de la femme de celle de l'homme? L'harmonie, que les anciens désignaient de préférence par le mot *gynaikeia* ; la religion, par laquelle le plus impérieux besoin de l'âme féminine, l'amour, s'élève à la conscience de son idendité avec la loi fondamentale de l'univers; la sagesse instinctive et intuitive qui discerne et juge instantanément et sûrement, et qu'ont dépeinte des noms propres aussi significatifs qu'Autonoë, Phylonoë, Dinonoë; enfin la stabilité et le conser-

(1) La piété, la crainte des dieux, la sagesse, l'équité.

vatisme innés chez la femme : chacun de ces traits, caractéristique de l'être féminin, marque une particularité du monde gynécocratique, constatée par l'histoire. Mais voici que l'hellénisme se dresse en ennemi ; le matriarcat périt avec ses conséquences, le patriarcat met en scène un autre côté de la nature humaine. De toutes autres formes de vie, un ordre d'idées tout nouveau s'y rattachent. Hérodote reconnaît que la civilisation égyptienne est diamétralement opposée à la civilisation grecque, surtout à la civilisation attique ; comparée à celle-ci, la première lui semble le monde renversé. Si le père de l'histoire eût songé à mettre de même en parallèle les deux grandes périodes de l'évolution grecque, leur contraste lui aurait arraché les mêmes expressions de surprise. C'est que l'Egypte est, par excellence, le pays du matriarcat ; c'est que son organisation repose sur le culte de la mère, sur la supériorité d'Isis sur Osiris, et se trouve par suite en harmonie surprenante avec les mœurs des tribus préhelléniques.

Mais l'histoire semble avoir pris à cœur de nous rendre, par un second exemple, plus

évident et plus frappant ce contraste. Au beau milieu du monde hellénique, Pythagore essaie de ranimer l'ancien principe, de rendre à la vie humaine une nouvelle dignité et de satisfaire un redoublement d'ardeur religieuse en restaurant les mystères des cultes chtoniques-maternels. Ce n'est pas en développant mais en combattant l'hellénisme que s'établit le pythagorisme, tout pénétré, suivant la juste expression d'un ancien auteur, du souffle de la plus haute antiquité. Il tire ses origines, non de la sagesse des Grecs, mais de la sagesse plus ancienne de l'Orient, et il a cherché à faire l'application de ses principes chez les peuples qui étaient restés les plus fidèles gardiens des anciennes traditions, surtout parmi les habitants et les villes de l'Hespérie qui semble avoir été, en matière de religion, la conservatrice-née des phases de l'évolution partout ailleurs dépassées. Et puisque cette préférence marquée pour une plus ancienne conception de la vie se joint directement à l'admission ouverte du matriarcat démétrique, à la tendance au mystérieux en matière religieuse, et surtout à la brillante apparition de prêtresses et de nobles

types féminins, on ne peut méconnaître l'unité centrale de ces divers phénomènes et leur rapport avec les mœurs préhelléniques. Un monde disparu ressuscite, la vie s'efforce de remonter vers ses sources. De vastes lacunes disparaissent et, comme s'il ne s'était produit aucun changement de temps ni d'idées, les dernières générations se relient sans peine aux primitives. Les femmes de Pythagore ne trouvent leur explication que dans le mystère chtonique-maternel de la religion pélasge ; les idées grecques ne rendraient compte ni de leur existence, ni de la tendance de leur esprit. Séparé de sa base religieuse, le caractère sacré de Théano, cette fille de la sagesse pythagoricienne, est un phénomène isolé, si énigmatique que l'on en cherche vainement la clef en insistant sur le caractère mythique des sources où Pythagore a puisé. Les anciens sentaient vaguement cette vérité lorsqu'ils rapprochaient Théano de Diotime et de Sappho. Jamais on ne s'est demandé sur quoi reposait la ressemblance de ces trois figures si séparées par le temps et par la nationalité. Et sur quoi donc, répliqué-je, sinon sur les mystères de la

religion chtonique-maternelle? Le caractère sacré de la femme pélasge marque ces trois figures féminines, les plus brillantes de l'antiquité, dans la plénitude de son épanouissement. Le berceau de Sappho se rattache à l'un des grands points centraux de la religion orphique. Diotime est issue de Mantinée d'Arcadie, particulièrement célèbre par sa civilisation antique et son culte de Déméter, apporté de l'île de Samothrace. Sappho est éolienne, Diotime pélasge, deux peuples restés fidèles à la religion et à la civilisation préhelléniques. C'est auprès d'une femme inconnue, au milieu d'une nation réfractaire aux progrès de l'hellénisme et encore imbue des anciennes mœurs, que l'un des plus grands savants découvre ces lumières religieuses que la brillante éducation attique n'avait pu lui offrir. Le point que je me suis efforcé de mettre en relief dès le début comme pensée dominante, savoir le rapport de toute suprématie féminine avec la civilisation et la religion préhelléniques, trouve une éclatante confirmation dans ces mêmes faits qui, considérés isolément et superficiellement suivant leurs dates respectives,

semblent au contraire l'infirmer. Partout où se maintient et se développe l'antique religion des mystères, la femme sort de l'obscurité à laquelle la condamnaient les mœurs ioniennes, et annonce ouvertement où il faut chercher les fondements de la gynécocratie passée et des bienfaits qu'elle étendait sur les peuples. Socrate aux pieds de Diotime, ne suivant qu'avec peine l'élan enthousiaste de sa révélation mystique, avouant sans difficulté qu'il ne peut se passer de ses leçons : où trouver une expression plus sublime de la gynécocratie, un plus beau témoignage du rapport intime qui existe entre le mystère pélasge-maternel et la nature de la femme, un plus parfait exemple de cet amour qui est la base éthique de la gynécocratie et le génie de la maternité ? L'admiration dont tous les temps ont entouré ce tableau augmente infiniment quand nous y voyons, non seulement la belle création d'un puissant esprit, mais aussi l'expression des idées et des usages attachés au sacerdoce féminin. Nouvelle preuve de ce que j'avançais tout à l'heure, savoir que la poésie de l'histoire est supérieure à celle de l'imagination. Il est inutile de creu-

ser davantage la base religieuse de la gynécocratie, qui apparaît surtout dans la vocation initiatrice de la femme; inutile aussi, je pense, d'expliquer maintenant pourquoi la sainteté, la justice, toutes les vertus qui ennoblissent l'homme et la vie, portent des noms féminins, pourquoi Télété se montre à nous sous une personnification féminine. Ce n'est ni le caprice ni le hasard qui ont dicté ces choix, mais la vérité des faits qui s'est traduite dans les mots du langage. Les peuples gynécocratiques se distinguèrent, en effet, par des vertus telles que l'*eunomia*, l'*eusébéia*, la *paideia* (1); les femmes étaient les sévères gardiennes du culte, de la justice, de la paix. Le premier relèvement du genre humain, le premier progrès vers la civilisation et vers une existence réglée, surtout la première éducation religieuse, vinrent de la femme: c'est donc à elle qu'est due la jouissance de tout bien supérieur. Plus tôt que chez l'homme s'éveille chez elle le désir de purifier les mœurs, et elle possède à un plus haut degré le pouvoir d'y réussir. Toutes les

(1) La justice, la piété, la science éducative.

améliorations qui succèdent à la barbarie première sont son œuvre; d'elle nous tenons la vie et tout ce qui en fait le charme. A elle nous devons les premières notions des forces de la nature, à elle encore l'espérance qui triomphe de la douleur et de la mort. Vue sous cette aspect, la gynécocratie est la preuve et la source du progrès en même temps qu'une période nécessaire de l'évolution humaine, c'est-à-dire l'accomplissement d'une loi naturelle qui fait valoir ses droits auprès des peuples non moins qu'auprès de chaque individu. Le cercle de mes raisonnements revient à son point de départ. Si j'ai commencé par insister sur l'indépendance du matriarcat de toute législation positive, si j'en ai dérivé son universalité, je suis maintenant fondé à le qualifier de vérité naturelle en matière de droit de famille, et je puis achever de le caractériser.

Partant de la maternité féconde, représentée par son image physique, la gynécocratie est restée dominée par la matière et par les manifestations de la nature animée à laquelle elle emprunte ses lois internes et externes. Elle est, plus fortement que les générations subsé-

quentes, consciente de l'unité de toute vie, de l'harmonie de l'univers physique qu'elle n'a pas encore dépassé. Elle sent plus profondément les tristesses de la mort et la fragilité de notre destinée, qui provoquent les plaintes de la femme, de la mère surtout, et l'incitent à rechercher des consolations supérieures : ces consolations, elle les trouve dans les phénomènes de la nature terrestre qui, comme le sein maternel, conçoit, nourrit, enfante. Docile aux lois de l'existence physique, elle tourne surtout ses regards vers la terre, place les forces terrestres au-dessus des forces célestes, identifie la virilité avec les eaux terrestres, assigne au fluide générateur un rang inférieur au *gremium matris* (1) : l'océan est subordonné à la terre. En conséquence, elle consacre ses soins et ses efforts à l'embellissement de la vie matérielle, au développement des qualités pratiques (praktikê arétê) et atteint, dans l'art de cultiver la terre et de construire des murailles (art qui, pour les anciens, est en rapport direct avec le culte chtonique) une perfection admirée par les

---

(1) Sein de la mère.

siècles suivants. A aucune époque on n'a fait plus grand cas de la beauté du corps, de son inviolabilité, jamais on n'a moins insisté sur le côté intellectuel. Jamais on n'a tiré avec plus de logique les conséquences légales du dualisme maternel pour le droit de propriété; jamais on n'a cultivé avec plus d'ardeur l'enthousiasme lyrique, cette disposition essentiellement féminine née de l'admiration de la nature. Bref, la gynécocratie est le naturalisme méthodique; sa loi est la matière, son évolution est toute physique. C'est une phase de la civilisation aussi inséparable du matriarcat qu'étrange et incompréhensible avec le patriarcat.

L'un des principaux buts de cette étude et la méthode qui a servi à l'atteindre me semblent suffisamment indiqués. Un second but, non moindre comme importance et difficulté, supérieur même par la variété et la singularité des phénomènes observés, sollicite nos efforts. Mes recherches vont prendre une autre direction. Après le tableau du monde gynécocratique, son histoire. Celui-là nous a révélé le principe de la gynécocratie, celle-ci tâchera d'établir ses rapports avec d'autres phases de civilisation,

et en quoi elles lui furent tantôt inférieures, tantôt supérieures, toujours hostiles. Voici une autre face de l'évolution humaine, de grandes transformations précédées de grands ébranlements. Tout revirement dans la situation respective des sexes est accompagné de sanglants événements, car le progrès graduel et paisible est bien plus rare que les bouleversements violents. Par ses abus, chaque principe cause la victoire du principe opposé ; l'excès devient le levier du progrès, le triomphe suprême est le commencement de la défaite. Nulle part ne se manifeste de façon plus frappante le penchant de l'âme humaine à l'exagération et son impuissance à se maintenir à une hauteur surnaturelle ; nulle part aussi l'aptitude du savant à comprendre la sauvage majesté de peuples rudes mais vigoureux, et à s'assimiler des concepts et des mœurs inédits n'a été mise à plus forte épreuve. Si multiples et variées que soient les péripéties de la lutte entre le matriarcat et d'autres organisations sociales, le principe évolutif qui les régit n'est pas moins stable. De même que le patriarcat succède au matriarcat, de même celui-ci a succédé à une époque d'hé-

taïrisme déréglé. La gynécocratie démétrique prend ainsi une position intermédiaire entre le degré le plus bas et le degré le plus élevé de l'échelle des âges. Au premier elle emprunte le matérialisme maternel, au second les restrictions du mariage ; elle est supérieure au premier par l'ordre qu'elle a introduit dans les fonctions maternelles, elle est inférieure au second par l'importance exclusive qu'elle attache au rôle de la femme dans la procréation. Nous examinerons donc d'abord la transition de l'hétaïrisme à la gynécocratie, ensuite celle de la gynécocratie au patriarcat.

La monogamie semble si indispensable à l'excellence de la nature humaine et de sa vocation supérieure qu'on se figure, en général, qu'elle a toujours existé, et qu'on relègue dans la région des rêves, comme aberration déplorable et spéculation vaine, la supposition d'une promiscuité sexuelle primitive. Nous aimerions certes nous ranger à cette opinion et épargner à notre espèce le souvenir pénible d'une enfance humiliante. Mais le témoignage de l'histoire nous défend d'écouter les insinuations de l'orgueil et de douter que l'acheminement du genre

humain vers la continence conjugale n'ait été extrêmement lent. Aux observations des anciens se joignent celles des générations subséquentes, et de nos jours l'étude des peuples inférieurs a étayé la tradition de l'expérience actuelle. Tous les peuples cités dans cet ouvrage et bien d'autres encore nous offrent des traces d'hétaïrisme, et souvent une série de faits importants nous fait assister à sa lutte contre les concepts plus élevés de la gynécocratie. Celle-ci s'est formée, affermie et maintenue partout par la lutte consciente de la femme contre l'hétaïrisme avilissant. Abandonnée sans protection aux excès sexuels de l'homme, fatiguée jusqu'à la mort par ses jouissances — comme le veut une tradition arabe conservée par Strabon — elle éprouve la première le besoin d'une vie régulière, de mœurs plus pures, au joug desquelles son compagnon, dans l'audacieuse conscience de sa supériorité physique, ne se soumet qu'à contre-cœur. Si ces alternatives nous échappaient, nous ne saurions jamais reconnaître toute la portée historique de la loi typique de la gynécocratie, celle de la fidélité conjugale, ni la placer à son vrai rang dans l'évolu-

tion des mœurs. La gynécocratie ne se comprend que par l'existence d'états antérieurs plus grossiers, son principe en suppose un autre dont il a triomphé. Ainsi son authenticité devient une garantie de celle de l'hétaïrisme. La preuve culminante de cette vérité réside dans l'enchaînement des phénomènes divers par lesquels se manifeste le principe anti-démétrique. Leur examen approfondi découvre partout un système gravitant autour d'une idée fondamentale et basé sur des conceptions religieuses qu'il est impossible de supposer fortuites, isolées ou localisées. Nous sommes forcés d'admettre que la nécessité, la primordialité du mariage ne sont qu'un préjugé diamétralement opposé à la réalité. Le principe démétrique se manifeste au préjudice d'un principe contraire, et l'union conjugale même apparaît d'abord comme la violation d'une loi religieuse. Cet état de choses, si incompréhensible qu'il soit à notre conscience moderne, a pour lui le témoignage de l'histoire et peut seul éclaircir d'une façon satisfaisante une quantité de faits très curieux insuffisamment expliqués jusqu'ici : tel l'idée que le mariage nécessite une expiation

à l'égard de la divinité dont il viole la loi par son exclusivisme. Ce n'est pas pour les flétrir entre les bras d'un seul que la nature a orné la femme de tant de charmes. La loi de la matière hait la contrainte, rejette toute restriction et la considère comme une offense envers la divinité. Ainsi s'expliquent certaines coutumes où le mariage coexiste avec des pratiques hétaïriques ; opposées en apparence, elles relèvent de la même pensée, savoir que la monogamie doit expier par une période d'hétaïrisme son infraction aux lois de la matière et reconquérir ainsi la bienveillance divine.

Ces deux termes d'aspect incompatibles, hétaïrisme et pureté conjugale, arrivent donc à se concilier : le premier devient même une garantie du second dont l'observation exige l'accomplissement préalable du devoir naturel de la femme. Un progrès obligé de lutter contre un système soutenu par la religion ne pouvait être, évidemment, que lent et intermittent ; aussi est-ce d'un pas très modéré que le principe démétrique marche à la victoire. Le sacrifice expiatoire de la femme est réduit, au cours des temps, à une mesure de plus en plus res-

treinte, à un accomplissement de plus en plus facile. Cette gradation mérite l'attention. Le sacrifice annuel fait place à un sacrifice unique, la prostitution des matrones à celle des jeunes filles; les pratiques hétaïriques précèdent le mariage au lieu de l'accompagner; à l'abandon au premier venu succède le choix des personnes. L'institution d'une caste spéciale d'hiérodules a grandement contribué au perfectionnement des mœurs, en infligeant à quelques femmes l'expiation des crimes d'une génération entière et déchargeant les matrones de l'abandon obligatoire. La forme la plus commode du sacrifice est celui de la chevelure, qui était regardée comme équivalente à la primeur du corps, et que l'antiquité met en rapport avec la promiscuité hétaïrique et spécialement avec la végétation marécageuse qui en est le prototype naturel. Toutes ces phases de l'évolution ont laissé de nombreuses traces, non seulement dans la mythologie et l'histoire de peuples très divers, mais encore dans des noms de localités, de divinités, de familles. Elles nous font assister, dans toute sa réalité de fait religieux et historique, à la lutte entre les prin-

cipes hétaïrique et démétrique, et nous donnent la clef de bon nombre de mythes célèbres, jusqu'ici restés énigmatiques; elles font ressortir l'importance du rôle de la gynécocratie, qui est d'achever l'éducation des peuples par l'observation rigoureuse des lois démétriques et par une résistance soutenue à toute rechute dans l'état de nature. A propos d'un détail important, la dot, j'appelle l'attention du lecteur sur le rapport qui existe entre une civilisation plus développée et les idées des anciens sur ce point. Il y a longtemps que l'on prétend que les Romains n'estimaient pas l'*indotata*(1) plus que la concubine, et que l'on répète sans la comprendre cette pensée si contraire à nos manières de voir. Sa véritable explication se trouve dans un côté de l'hétaïrisme dont l'importance ressort de plusieurs manières, savoir le profit pécuniaire uni à ses pratiques. Ce qui entravait fort la victoire du principe démétrique, c'est qu'en se prostituant la jeune fille gagnait sa dot, qui dut ensuite être fournie par la famille. D'où le mépris pour l'*indotata*, les rigueurs prolongées

(1) La femme sans dot.

de la loi contre toute union conclue sans dot. On voit que celle-ci eut une influence considérable dans la lutte entre l'hétaïrisme et le matriarcat, et qu'elle se rattache aux plus hautes conceptions religieuses de la gynécocratie, savoir l'*eudaimonie* (1) après la mort, promise par les mystères, et le fait d'attribuer l'obligation de doter aux lois d'une princesse célèbre, ainsi que nous l'apprend un mythe égypto-lesbien fort curieux. Ainsi s'éclaire d'un autre côté l'affinité existant entre la gynécocratie et le droit de succession exclusif des filles; ainsi paraissent la pensée morale qui trouvait dans ce dernier son expression, et l'influence qu'il exerçait sur le relèvement moral du peuple et sur cette *sophrosunê* (2) dont on loue principalement les Lyciens. Le fils, disent les anciens auteurs, reçoit du père la lance et l'épée pour se créer des moyens d'existence, c'est assez; mais la fille, si elle n'a pas d'héritage, est obligée de se servir de sa beauté phy-

(1) Le bonheur.
(2) Sagesse.

sique pour acquérir la fortune qui lui assure un époux.

De nos jours encore ces mêmes notions continuent d'avoir cours dans les îles grecques, dont les habitants obéissaient jadis aux lois gynécocratiques, et des auteurs attiques, nonobstant l'ample développement qu'avait reçu dans leur pays et de leur temps le patriarcat, admettent que la destination naturelle de la fortune de la mère est de doter la fille, pour la préserver de la corruption. La noblesse et la justesse des idées gynécocratiques ne peuvent être mieux illustrées que par cet exemple ; la dot est le plus ferme appui de la position sociale de la femme, de sa dignité, de sa pureté.

L'ensemble des faits ci-dessus mentionnés ne laisse plus de doute sur l'idée fondamentale dont ils dérivent. A côté de la conception démétrique de la maternité, se révèle une autre conception plus primitive, le tellurisme sans restriction, sans frein. Nous reconnaissons ici le contraste entre l'agriculture et l'*injussa ultronea creatio* (1), telle qu'elle se présente à nos

(1) Création spontanée et sans ordre.

regards dans la végétation sauvage de la terre notre mère, et, avec plus d'abondance et de profusion encore, dans celle des marais. Au deuxième terme correspond la promiscuité de l'hétaïrisme, au premier les règles sévères du matriarcat démétrique. Le trait commun des deux phases sociales est la suprématie du sexe qui enfante; la différence réside dans la façon plus ou moins élevée dont elles comprennent la maternité. Le degré le plus bas du matérialisme est figuré par la région la plus basse de la vie tellurique, par la flore et la faune du sol humide auxquelles il voue un culte divin; le degré supérieur trouve son image dans la région de la vie agricole, dans l'épi et le grain de blé qu'il érige en symboles sacrés de son mystère maternel. La distance qui sépare les deux principes ressort d'un grand nombre de mythes et de cérémonies religieuses; leur lutte se manifeste partout comme fait positif, religieux et historique à la fois. Dans Schœnus, l'homme aux joncs, et Atalante aux fruits d'or, dans la victoire de Carpus sur Calamus, nous trouvons la même idée, le même contraste d'évolution que, chez les Ioxides,

entre le culte des marais et le sacerdoce héréditaire de mère en fille, puis les mystères d'Eleusis qui le supplantèrent par la suite. Partout la nature a guidé le progrès de l'humanité, elle l'a, pour ainsi dire, bercée sur ses genoux. L'importance qu'attache la tradition à l'établissement du mariage, l'éclat dont elle récompense, pour ce haut fait, le nom de Cécrops; d'autre part, la faveur dont on entoure la légitimité de la naissance, ainsi que le démontre le mythe de l'anneau de Thésée, celui de l'épreuve que le père d'Horus impose à son fils; enfin l'habitude de combiner le mot *étéos* (1) avec des noms propres d'individus, de familles, de divinités, de peuples : tout cela, y compris le *patrem ciere* (2) romain, n'est pas une vaine fantaisie de la légende ni une suite d'inventions poétiques sans point d'appui. C'est, sous des formes diverses, le souvenir d'un grand point de revirement dans la vie de tous les peuples. L'exagération du système qui ne reconnaît pas de père, qui présente les enfants comme *apa-*

(1) Vrai, véritable.
(2) Le fait de pouvoir nommer son père.

tores (1) ou, ce qui revient au même, comme *polypatores*, *spurii*, *spartoi* (2) et le père comme *oudeis*, *sertor*, *semo* (3), est aussi historique que la prédominance de la maternité sur la paternité telle qu'elle se montre dans le matriarcat démétrique. Qui plus est, cette seconde phase de la famille suppose l'existence de la première non moins rigoureusement que le patriarcat suppose le matriarcat. En somme, l'évolution de notre espèce ne connaît ni sauts, ni progrès soudain ; partout des transitions successives, une foule de degrés dont chacun renferme, pour ainsi dire, le précédent et le suivant. Ces grands types de maternité en lesquels s'est incarnée la puissance créatrice de la matière, nous offrent à la fois le degré inférieur, ou promiscuité, et le degré supérieur réglé par le mariage. Et c'est seulement au cours de l'évolution des divers peuples et sous l'influence de circonstances particulières, que l'un ou l'autre a prévalu. Voici une dernière preuve dont le

(1) Sans pères.
(2) Ayant plusieurs pères, bâtards, semés au hasard.
(3) Personne, le semeur.

poids fait décidément prévaloir l'hypothèse d'une période où le mariage n'était pas connu. La conception successivement épurée de la divinité atteste et suppose un égal perfectionnement des mœurs, de même que la rechute vers un état moral inférieur et matériel a, dans la religion, son expression correspondante. Tout ce que les dieux personnifient et représentent a autrefois dominé le monde et imprimé son cachet à une période de la vie humaine. Une autre explication n'est pas concevable ; la religion, basée sur l'observation de la nature, en est nécessairement l'image fidèle ; c'est l'histoire de notre espèce. Il n'y a aucun de mes principes qui trouve, dans les recherches suivantes, une confirmation plus fréquente et plus décisive; aucun ne jette une plus vive lumière sur la lutte de l'hétaïrisme contre la gynécocratie conjugale. Deux phases sociales sont aux prises et chacune repose sur une idée religieuse. L'histoire interne des Locriens épizéphyriens est plus propre que toute autre à démontrer l'exactitude de ma théorie. Chez aucun autre peuple l'élévation successive et victorieuse de la gynécocratie démétrique, au détriment du *jus*

naturale (1) aphrodisien, ne prouve d'une façon plus palpable que la prospérité de l'Etat dépend de la défaite de l'hétaïrisme. Nulle autre part, d'ailleurs, ne se montre d'une manière plus instructive la puissance indestructible d'anciennes notions religieuses et leur renaissance postérieure. Avec nos idées actuelles, il nous semble assez difficile d'admettre que des circonstances et des événements, dont nous avons l'habitude de restreindre les effets au cercle intime de la vie de famille, aient eu des résultats aussi décisifs pour les destinées de l'Etat, sa prospérité et sa décadence. Ceux qui ont scruté l'antiquité n'ont accordé à ce point aucune attention. Et cependant, c'est précisément à cause de l'influence sur la vie des peuples des rapports des sexes et de la façon de les concevoir, que mes travaux touchent aux questions les plus importantes de l'histoire. Le premier choc du monde asiatique et du monde grec représente la lutte entre le principe aphrodisien-hétaïrique et le principe matrimonial. La cause de la guerre de Troie est

(1) Droit naturel.

la violation du lit conjugal, et, par suite de la même idée, la victoire définitive de la matrone Junon sur Aphrodite, mère d'Enée, est différée jusqu'au temps de la seconde guerre punique, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la grandeur intérieure des Romains était à son apogée. Le rapport de tous ces faits ne peut être méconnu et devient facile à comprendre. C'est aux peuples de l'Occident, plus purs et plus chastes, que l'histoire a confié la tâche d'amener la victoire décisive du principe supérieur démétrique, et de délivrer ainsi l'humanité des chaînes du plus bas matérialisme où l'avait retenue le charme magique de la nature orientale. Rome doit à l'idée politique de l'imperium (1), par laquelle elle débute dans l'histoire universelle, d'avoir pu mener à bien ce développement de l'humanité antique. Rome qui se rattachait, comme les Locriens épizéphyriens, à l'hétaïrisme de l'Aphrodite d'Asie et qui resta de tout temps, surtout au point de vue religieux, en rapport plus étroit avec la mère-patrie loin

(1) C'est ce que nous nommons aujourd'hui l'hégémonie.

taine que le monde hellénique, plus vite et plus complètement émancipé ; — Rome mise en contact, par la maison royale des Tarquins, avec le matriarcat étrusque, et à qui l'oracle put reprocher, dans des moments critiques, que cette Grande Mère lui faisait défaut que l'Asie seule pouvait donner ; — Rome qui devait servir de trait d'union entre l'ancien monde et le nouveau, n'aurait pas pu, sans son insatiable ambition, s'opposer victorieusement à l'hétaïrisme asiatique, ni se libérer du *jus naturale* dont elle ne conserva que le cadre vide, ni fêter son triomphe sur le charme séducteur de l'Egypte. La mort de la dernière Candace hétaïrique de l'Orient, Auguste debout près de son corps inanimé, sont les symboles glorieux de ce triomphe.

Au cours de la lutte du principe hétaïrique contre le principe matriarcal, l'invasion du culte de Dionysos (1) amena un nouveau bouleversement, funeste à toute la civilisation antique. Cet événement occupe une place importante dans l'histoire de la gynécocratie. Dionysos

(1) Ou Bacchus.

apparaît à la tête des grands ennemis du matriarcat et surtout de ses excès amazoniques dont il est l'adversaire irréconciliable. Ce qu'il conseille, ce qu'il approuve, c'est que la femme retourne à ses devoirs de femme et de mère, et s'incline devant la supériorité majestueuse du sexe masculin. Il semblerait donc que la religion dionysienne dût servir d'appui au matriarcat démétrique et même compter parmi les causes principales de l'établissement du patriarcat. On ne peut, en effet, nier son importance sous ce double aspect. Son histoire, néanmoins, nous autorise à adopter l'opinion contraire. Cette même religion qui érigeait le devoir conjugal en principe essentiel, encouragea plus que toute autre le retour de l'existence féminine à la sensualité aphrodisienne; en prêtant au principe masculin une importance supérieure à celle du principe féminin, elle contribua puissamment à abaisser l'homme. L'une des causes principales de la victoire du nouveau dieu fut l'exagération même de l'ancienne gynécocratie qui dégénéra en amazonisme. Mieux les femmes avaient observé les lois modérées du matriarcat, plus il leur était difficile de main-

tenir la grandeur contre nature de la chasteté amazonienne. Et le dieu si séduisant par la réunion de ses attraits sensuels et intellectuels les trouva toutes disposées à l'accueillir avec enthousiasme. Par un brusque revirement, d'abord ses ennemies acharnées, elles deviennent ensuite ses disciples ; ces guerrières qui tout à l'heure se mesuraient contre lui forment son escorte et sa garde, démontrant une fois de plus la difficulté qu'a de tout temps éprouvée ce sexe à garder le juste milieu. On ne saurait méconnaître la base historique des traditions relatives aux événements sanglants qui accompagnèrent la première diffusion de la religion bacchique, et à la révolution radicale qu'elle provoqua dans les mœurs. Ces événements se répètent indépendamment les uns des autres, quoique de même nature, chez les peuples les plus divers. Ils forment un contraste si complet avec l'esprit dionysien tel qu'il se manifesta par la suite, c'est-à-dire tendu vers les jouissances paisibles et les agréments de la vie, qu'il est impossible de les regarder comme des inventions gratuites. La toute-puissance merveilleuse avec laquelle le maître de la vo-

lupté entraîna dans des voies nouvelles le monde féminin se manifeste par des traits qui dépassent, non seulement les limites de notre expérience, mais encore celles de notre imagination. Cependant, les reléguer dans le domaine de la fiction trahirait peu d'intelligence des profondeurs ténébreuses du cœur humain, de l'influence inhérente à une religion qui satisfait également les sens et l'esprit, de cette sensibilité irritable propre à la femme qui lui permet d'unir étroitement le positif à l'idéal, enfin du charme subjuguant de la luxuriante nature méridionale. Le culte bacchique a conservé, dans tout le cours de son développement, le même caractère qu'au début. Par la licence qu'il accorde aux plaisirs sensuels et l'importance qu'il attache à la loi de l'amour physique, loi en harmonie si parfaite avec la nature féminine, il a exercé une suprême influence sur ce sexe, donné à sa vie une nouvelle direction; il a trouvé en lui ses plus fidèles disciples, ses auxiliaires les plus zélés et bâti son empire sur son enthousiasme. Dionysos est, dans toute l'acception du mot, le dieu des femmes, la source de toutes leurs espérances matérielles et spirituel-

les, le point central de leur existence; par suite, reconnu d'abord par elles dans sa magnificence, propagé par elles, il est conduit au triomphe par elles. Une religion qui basait jusqu'aux espérances d'un ordre plus élevé sur l'accomplissement de la loi sexuelle, qui unissait étroitement les félicités de l'au-delà aux satisfactions physiques, devait miner de plus en plus la discipline sévère du matriarcat démétrique par la direction érotique qu'elle imprima à la vie de la femme. Elle devait finir par ramener l'hétaïrisme, qui reconnaît son emblême dans la végétation spontanée. L'histoire confirme par son témoignage la justesse de cette conclusion. L'union de Dionysos avec Déméter est reléguée à l'arrière-plan, et remplacée par l'union avec Aphrodite et d'autres types analogues. Les symboles du matriarcat, l'épi et le pain, font place à la grappe de raisin, fruit opulent du dieu fécond ; le lait, le miel et l'eau, chastes offrandes des temps anciens, disparaissent devant le vin enivrant qui provoque les désirs : la région du plus bas tellurisme, celle des marécages avec leurs créations animales et végétales, prend une prépondérance considé-

rable sur l'agriculture et ses produits. L'adaptation de la vie à ces traits divers est surtout démontrée par les anciennes tombes qui, par un émouvant contraste, sont devenues la source principale où nous puisons notre connaissance de l'érotisme dionysien des femmes. Ici encore se manifeste l'influence pénétrante de la religion sur les mœurs. Le culte bacchique a apporté avec lui l'apogée d'une civilisation foncièrement aphrodisienne, et lui a prêté cet éclat devant lequel pâlissent tous les raffinements et les arts modernes. Il a brisé toutes les chaînes, nivelé tous les rangs et, en dirigeant les aspirations des peuples vers la matière et le bien-être physique, il a ramené la vie elle-même aux lois de la matière. Cette matérialisation croissante correspond partout à la dissolution de l'organisation politique et à la décadence de l'Etat. Succédant à la diversité des rangs et des castes paraît la loi uniforme de la démocratie, loi de liberté et d'égalité qui distingue la vie naturelle de la vie réglée, et qui touche au côté physique et matériel de l'homme. Les anciens ont très bien compris ces rapports, les mettent en relief de la façon la plus frappante,

et nous apprennent, par des indications historiques concluantes, que la liberté des mœurs et la liberté politique sont des sœurs jumelles inséparables. La religion de Bacchus est en même temps l'apothéose du plaisir physique et de la fraternité générale ; par conséquent, elle est particulièrement chère aux classes asservies, et fut favorisée par des tyrans tels que César, les Ptolémées, les Pisistrates, qui voulaient asseoir leur domination sur la démocratie. Tous ces phénomènes ont la même origine et ne sont que des aspects différents de ce que les anciens appelaient déjà l'époque dionysienne. La civilisation essentiellement féminine dont ils émanent remit aux mains de la femme le sceptre que tient Basiléia dans l'Etat des *Oiseaux*, d'Aristophane ; l'aida dans ses efforts d'émancipation, comme le démontrent les Lysistrata et les Ecclésiazuse, types empruntés à la réalité des mœurs attico-ioniennes ; — fonda, enfin, une nouvelle gynécocratie, appuyée moins sur des formes légales que sur la puissance secrète de l'aphroditisme. La comparaison de cette seconde gynécocratie avec la première est éminemment propre à faire res-

sortir les particularités de chacune. Des mœurs relâchées et sévères, l'abandon aux plaisirs des sens et la chasteté démétrique les caractérisent respectivement. Celle-ci, quoique bornée dans ses conceptions à un cercle d'idées assez restreint, engendra, par sa réglementation sévère, de hautes vertus ; celle-là cache, sous les attraits d'un brillant développement matériel et intellectuel, l'affaiblissement et la corruption qui ont, plus qu'aucune autre cause, hâté la dissolution du monde ancien. Un mâle courage, une bravoure à toute épreuve vont de pair, chez l'homme, avec l'ancienne gynécocratie : la nouvelle le fit descendre à une impuissance et à un abaissement dont la femme se détourna enfin elle-même avec mépris. Ce n'est pas un des moindres témoignages de la vigoureuse constitution morale des Lyciens et des Elidiens qu'ils aient su maintenir dans son intégrité, plus longtemps que tous les autres, la pureté démétrique, et résister à l'influence dissolvante de la religion bacchique. Mieux les mystères orphiques s'adaptaient au matriarcat antérieur, malgré l'importance qu'ils accordaient au sexe masculin, plus grand était le danger de la dé-

faite. Nous pouvons embrasser d'un regard cette transformation et ses suites chez les Locriens épizéphyriens et chez les Eoliens de l'île de Lesbos. Mais c'est surtout le monde africain et asiatique qui donna à sa gynécocratie traditionnelle le plus complet développement dionysien. L'histoire constate fréquemment que les peuples passent par les mêmes phases au commencement et à la fin de leur évolution. La suite de cette étude mettra hors de doute, par une nouvelle série de preuves, cette triste vérité, dont l'application ne se borne pas aux nations de l'Orient, quoiqu'elle s'y manifeste plus évidemment. A mesure que la dissolution de l'ancien monde avance vers son dénouement, le principe maternel, dans son sens inférieur et matériel, se rapproche de nouveau du premier plan ; le concept hétaïrique l'emporte de nouveau sur le concept démétrique. De nouveau nous voyons apparaître ce *jus naturale* qui appartient à la sphère la plus basse de la vie tellurique, et après avoir douté de sa réalité, même en ces infimes commencements de l'évolution humaine, nous le voyons rentrer en scène lorsqu'elle est à son apogée, aggravé

d'une idolâtrie consciente et raisonnée pour le côté animal de notre nature. Nous le voyons former le centre de dogmes mystérieux ; on le célèbre comme l'idéal de la perfection. En même temps surgissent nombre d'événements qui peuvent être mis en parallèle avec les traits les plus énigmatiques des plus anciennes traditions. Ce que nous trouvons au début de notre étude enveloppé de mythes, nous le retrouvons à la fin revêtu de l'authenticité des faits récents de l'histoire, et nous avons ainsi la preuve de la régularité systématique de notre évolution, en dépit du désordre apparent qui y règne.

J'ai insisté à plusieurs reprises, en exposant les phases du matriarcat et leur antagonisme, sur l'exagération de la phase amazonienne. J'ai ainsi indiqué le rôle important de l'amazonisme dans l'histoire des relations sexuelles. Il est, en réalité, étroitement lié à l'hétaïrisme. Ces deux formes de la vie féminine, les plus curieuses, se supposent et s'expliquent mutuellement. Nous allons indiquer, en suivant de près les traditions que nous possédons, de quelle manière il faut entendre cette récipro-

cité. Klearch, à propos de la figure amazonienne d'Omphale, remarque qu'une telle exagération du pouvoir féminin, où qu'elle se trouve, suppose toujours une déchéance préalable de la femme et doit être expliquée par la loi des réactions et des contrastes. Plusieurs des mythes les plus célèbres, le crime des femmes de Lemnos, celui des Danaïdes, même le meurtre de Clytemnestre, confirment cette assertion. Partout c'est le mépris des droits de la femme qui provoque sa résistance et arme sa main, d'abord pour sa défense, puis pour la vengeance. Suivant la loi de réaction conforme à la nature humaine en général et surtout à la nature féminine, l'hétaïrisme doit nécessairement conduire à l'amazonisme. Dégradée par les excès de l'homme, la femme sent d'abord le besoin d'une position assurée et d'une vie plus pure. Le ressentiment de l'opprobre subi, la rage du désespoir arment son bras et l'élèvent à cette grandeur guerrière qui, dépassant en apparence ses facultés natives, ne repose cependant que sur le besoin de relèvement. Nous tirerons de là deux conséquences, appuyées l'un et l'autre sur l'histoire. La première, c'est que l'amazonisme

est un phénomène général; il n'est pas le produit d'une race ou d'un pays, mais de l'humanité même. Comme l'hétaïrisme, il est marqué d'un caractère d'universalité. Les mêmes causes provoquent toujours les mêmes effets. Des apparitions amazoniennes sont mêlées aux annales primitives de tous les peuples. On peut les suivre depuis l'Asie centrale jusqu'en Occident, du nord de la Scythie à l'ouest de l'Afrique; elles ne sont ni moins fréquentes ni moins certaines de l'autre côté de l'Océan et y ont été observées avec tout leur cortège de vengeances sanglantes contre le sexe masculin. Ce sont les phases inférieures du développement humain qui sont les plus typiques et les plus générales. Il y a plus. L'amazonisme indique, malgré sa sauvagerie, un relèvement réel du niveau moral. S'il est une rechute et une dégénérescence au milieu d'une civilisation plus avancée, ilest, à son début dans le monde, un progrès, un effort vers des mœurs meilleures, en même temps qu'une phase non seulement nécessaire mais bienfaisante. Il oppose les droits de la maternité aux exigences des sens; il renferme le germe de cette gynécocratie qui fonda la

puissance des Etats sur celle de la femme. L'histoire nous fournit sur ce point des preuves instructives. S'il est vrai que le matriarcat ait quelquefois dégénéré en amazonisme, ordinairement c'est l'inverse qui a lieu, et l'amazonisme précède et prépare le matriarcat. C'est ce que nous démontre surtout le mythe lycien de Bellérophon à la fois vainqueur des amazones et fondateur du matriarcat; dans l'un comme dans l'autre rôle il est le point de départ de la civilisation du pays. Il est incontestable que l'amazonisme ait, contrairement à l'hétaïrisme, grandement contribué à relever la dignité de la femme et, par là même, du genre humain. La religion nous présente les mêmes nuances. L'amazonisme, tout en ayant, comme la gynécocratie démétrique, les plus grands rapports avec la lune (la supériorité de la lune sur le soleil est l'emblême de la prépondérance de la femme), prête en même temps à l'astre nocturne une nature plus sombre et plus austère. Tandis qu'elle est, pour la gynécocratie démétrique, le symbole du mariage et, par ses rapports exclusifs avec le soleil, de la fidélité conjugale, la lune est, au contraire, pour l'amazo

nisme, dans son apparition nocturne et solitaire, la vierge sans tache ; dans sa fuite devant le soleil, l'ennemie de toute union durable; avec sa face grimaçante éternellement changeante, elle est la terrible gorgone dont le nom est devenu presque synonyme du nom même d'amazone.

L'époque relative de ces deux conceptions dont la seconde, plus profonde quoique moins pure, est certainement antérieure à la première, assigne à l'amazonisme sa place dans l'histoire. Toutes les traditions manifestent, d'une maniére indubitable, le rapport de la religion avec les mœurs : rapport logiquement nécessaire, toujours et partout. Ces grandes conquêtes accomplies par des guerrières à cheval conservent leur fondement historique, malgré la possibilité de détails fantaisistes, et se présentent maintenant sous un jour tout nouveau. Elles ont dû être, en général, un moyen belliqueux de propagande religieuse; elles ramenèrent donc l'enthousiasme féminin à sa source la plus puissante, l'accrurent encore par l'espoir de raffermir sa propre domination avec celle de la déesse ; elles nous montrent enfin l'impor-

tance de l'amazonisme pour la civilisation. La destinée des Etats issus de ces conquêtes est très propre à confirmer notre manière de voir, et à rétablir la suite réelle des faits qui constituent l'histoire du monde gynécocratique. Les traditions mythiques et historiques s'unissent, se complètent et se confirment de façon à rendre évident cst enchaînement. Après la guerre et les conquêtes, les héroïnes victorieuses fondèrent des établissements fixes, bâtirent des villes et s'adonnèrent à l'agriculture. Des bords du Nil aux rives du Pont-Euxin, de l'Asie centrale jusqu'en Italie, les noms et les exploits des Amazones sont liés à l'histoire de villes plus tard célèbres. Si la loi de l'évolution humaine amène toujours cette transition de la vie nomade à la vie sédentaire, elle est surtout sympathique au caractère de la femme et s'accomplit, là où celle-ci exerce son influence, avec une vitesse redoublée. L'étude des peuples modernes a rendu certaine cette assertion : ce sont les efforts de la femme qui ont le plus contribué à les amener à l'agriculture, que l'homme repousse plus longtemps. Les nombreuses traditions de l'anti-

quité qui nous représentent les femmes mettant fin aux pérégrinations en brûlant les vaisseaux, donnant leur nom à des villes, effectuant le partage des terres, par exemple à Rome ou à Elis — ces traditions, dis-je, méritent, par l'idée dont elles émanent, d'être considérées comme une confirmation du même fait. En rendant la vie stable, la femme remplit sa mission naturelle. De la fondation et de l'embellissement du foyer dépend l'épurement des mœurs. Le désir d'une vie paisible se fit de plus en plus sentir à mesure que l'entretien d'une force guerrière, qui d'abord avait été l'unique préoccupation, devint moins utile.

Bien que le maniement des armes ne soit jamais devenu étranger aux femmes des Etats gynécocratiques, bien qu'il parût indispensable au maintien de leur puissance sur des peuples guerriers, bien que cette prédilection pour le cheval et ses ornements se manifeste encore plus tard dans le culte par des traits significatifs, nous trouvons néanmoins que bientôt elles abandonnèrent aux hommes les travaux de la guerre, ou du moins se contentèrent de les partager avec eux. Dans ce dernier cas, nous

voyons les bataillons masculins tantôt marcher à la suite des cavalières, tantôt, comme dans l'histoire d'Hiéra de Mysie, les précéder. Tandis que les mœurs originaires disparaissent peu à peu, la domination de la femme subsiste encore longtemps sans altération à l'intérieur des Etats et de la famille, mais ici même elle finit par s'affaiblir. La gynécocratie perd du terrain et rétrécit de plus en plus son cercle. Cette évolution rétrograde présente une grande variété; tantôt c'est le pouvoir politique, tantôt le pouvoir domestique qui succombe le premier. Le deuxième seul a laissé des traces en Lycie quoique nous sachions que la transmission du premier y fut, à une certaine période, régie par les lois du matriarcat. Ailleurs c'est précisément le contraire : la femme règne encore, soit seule, soit à côté de l'homme, alors que la mère a déjà perdu son autorité. Les parties de l'ancien système liées à la religion résistent plus longtemps à l'action du temps, préservées qu'elles sont par la sanction surnaturelle attachée à l'idée religieuse. D'autres causes encore ont agi. Si pour les Lyciens et les Epizéphyriens l'isolement géo-

graphique, pour l'Egypte et l'Afrique en général la nature du pays, ont fait sentir leur influence, le pouvoir politique de la femme fut, dans d'autres contrées, protégé par sa faiblesse même ou soutenu par des formes artificielles qui ont laissé leur trace dans les documents qui nous parlent de ces reines asiatiques renfermées dans l'intérieur de leur palais. A côté de ces restes et fragments d'un système primitivement bien plus vaste, les récits d'auteurs chinois sur un certain Etat gynécocratique de l'Asie centrale, où la femme sut conserver son double pouvoir, politique et familial, jusqu'au VIIIe siècle de notre ère, méritent une attention spéciale. Ils s'accordent parfaitement sur tous les points principaux avec ce que les anciens nous rapportent de l'organisation intérieure des Etats amazoniques et, dans la peinture qu'ils nous font de l'ordre et de la paix qui y régnaient, avec le résultat de mes propres études. Ce ne furent pas des cataclysmes violents comme ceux qui eurent bientôt anéanti la plupart des établissements des amazones et n'épargnèrent pas la colonie des Clites en Italie, ce fut l'action imperceptible du temps et

le contact avec le puissant empire voisin qui privèrent les modernes du spectacle d'une civilisation apparentée aux plus anciens et plus obscurs souvenirs du monde européen, — civilisation qu'aujourd'hui encore nous devons regarder comme une partie oubliée de l'histoire universelle. Sur ce terrain qui ressemble à un immense champ de décombres, le seul moyen d'obtenir la clarté est de rapprocher des indications fragmentaires qui, ethnologiquement et chronologiquement, sont à une distance considérable les unes des autres. Les diverses formes et expressions du matriarcat antique nous apparaissent alors comme autant de phases d'un grand processus historique qui, commençant aux âges primitifs, se laisse suivre jusqu'à une époque récente et se trouve encore aujourd'hui en plein épanouissement chez les peuples de l'Afrique. Partis du matriarcat démétrique, nous sommes parvenus à l'intelligence des formes hétaïrique et amazonique.

Et maintenant que nous avons examiné ces degrés inférieurs de l'évolution humaine, nous sommes capables de comprendre, avec leur

portée véritable, les degrés supérieurs, et de mettre à la place qui lui est due la victoire du patriarcat sur la gynécocratie.

Le progrès qui a consisté à accorder la prépondérance au principe paternel indique un changement très important dans l'histoire des rapports des sexes. Dans l'hétaïrisme comme dans la gynécocratie démétrique domine toujours le principe de la maternité créatrice : la seule différence réside dans le plus ou moins de pureté avec laquelle on le conçoit. Au contraire, la transition au système paternel nous fait assister à l'anéantissement complet de ce principe. Un point de vue tout nouveau se fraye une route. Si l'union de la mère avec l'enfant repose sur un lien matériel, qui tombe sous les sens et reste toujours une vérité naturelle, il en est autrement de la paternité, qui n'a aucun rapport visible avec l'enfant et ne peut dépouiller son caractère factice, même dans les relations conjugales. Ne participant à la naissance que par l'intermédiaire de la mère, elle porte, dans sa causalité créatrice, un caractère immatériel par opposition auquel la mère, dans sa gestation et son enfantement, se pré-

sente comme l'*ulê* (1), la *chora kai dexaménê généseos* (2), la *tithênê* (3). Cette manière d'être du principe paternel nous conduit à la conclusion que sa prépondérance indique le détachement de l'esprit des exigences de la nature, et sa propagation victorieuse une élévation au-dessus des lois de la vie matérielle. Si le principe maternel est commun à toutes les sphères de la création, l'homme, en faisant prévaloir la puissance génératrice, devient conscient de sa vocation plus noble. La vie métaphysique se montre au-dessus de la vie physique, aux besoins de laquelle sont restreints strictement les rapports des créatures inférieures. Le principe paternel intellectuel n'appartient qu'à l'homme ; grâce à lui, il rompt les liens qui le retenaient à la terre et lève son regard vers les régions supérieures. La paternité victorieuse se rattache aussi certainement à la lumière céleste que la maternité féconde à la terre productrice. Le rapport entre le

(1) Matière.
(2) Vase, lieu de naissance.
(3) Nourrice.

patriarcat et les dieux solaires et uraniens est aussi étroit et certain qu'entre le matriarcat et les divinités mères chtoniques. C'est ainsi que la mythologie nous dépeint, lorsqu'elle nous représente Oreste et Alcméon assassinant leur mère, la lutte de l'ancien principe contre le nouveau, et nous montre la connexion entre ce grand revirement dans les mœurs et le progrès de la religion.

Il nous faut aussi reconnaître dans ces traditions le souvenir d'événements réels qui accompagnèrent la décadence du matriarcat et sont aussi indubitables que le matriarcat même. Les destinées d'Oreste sont l'image de l'ébranlement et des luttes qui ont précédé la victoire du patriarcat. Quelque influence que nous accordions aux charmes de la poésie, ils ne suffisent pas pour expliquer le contraste et la lntte des deux principes, tels que nous les représentent Eschyle et Euripide. Le point de vue de l'ancien droit est celui des Erynnies (Furies) ; donc Oreste est coupable, le meurtre de la mère inexpiable. Mais Apollon et Athéné font triompher une loi nouvelle, celle de la paternité supérieure de la lumière céleste. Ce

n'est pas une lutte dialectique, mais historique, dont les dieux mêmes tranchent l'issue. Une ère s'éclipse, une autre se lève sur les ruines de l'ancienne, l'ère d'Apollon. La civilisation qui se prépare est diamétralement opposée à l'ancienne. Ce n'est plus la mère qui est déifiée, c'est le père; le jour est désormais préféré à la nuit et le côté droit au côté gauche. La comparaison des deux conceptions de vie en fait seule bien ressortir la différence. La civilisation pélasge tire ses caractères distinctifs de la prépondérance du principe maternel; la civilisation hellénique, de celle du principe paternel. D'un côté, asservissement à la matière, de l'autre, essor de l'intelligence : là, soumission inconsciente aux lois naturelles, ici, individualisme; là, abandon aux propensions instinctives, ici, élévation au-dessus d'elles, rupture des anciennes entraves de l'existence. Les aspirations et les souffrances des nouveaux Prométhées remplacent l'immobilité, la paix et les jouissances d'une minorité perpétuelle dans un corps vieillissant. Le libre don de la mère constitue l'espoir suprême du mystère démétrique, comparable à la destinée du grain de semence;

l'Hellène, au contraire, veut tout gagner en combattant. En combattant il devient conscient de sa nature de père et s'élève au-dessus du principe maternel, auquel il était resté d'abord attaché ; en combattant il se divinise. La source de l'immortalité, qu'il avait placée dans la femme, il la trouve maintenant dans le principe actif masculin et, en conséquence, transporte d'un sexe à l'autre les attributs de la divinité. Le peuple attique a la gloire d'avoir élevé à l'apogée de son développement le principe paternel personnifié en Zeus. Quoique Athènes soit issue des Pélasges, elle a, au cours de son évolution, complètement subordonné l'idée démétrique à l'idée apollonique. Elle a vénéré en Thésée un second Héraclès, ennemi des femmes ; en Minerve elle a substitué la paternité sans mère à la maternité sans père. La législation a même assuré à la paternité cette inviolabilité dont l'ancien droit des Erynnies avait fait le privilège de la maternité. La déesse-vierge, en laquelle l'amazonisme guerrier de l'époque antique revit intellectuellement, se montre bienveillante envers les hommes, secourable à tous les héros du droit paternel apol-

lonique. Au contraire, la ville qu'elle a fondée est hostile et fatale à toutes les femmes qui, défenseurs des droits de leur sexe, attachent les cordages de leurs vaisseaux aux rives de l'Attique, où elles viennent chercher secours. L'opposition des deux principes apollonique et démétrique paraît ici dans son jour le plus vif. Cette même ville qui offre dans son histoire primitive des traces d'un état gynécocratique, a donné le plus grand développement au principe paternel et, avec une partialité poussée à l'extrême, a condamné la femme à une subordination qui surprend surtout par son contraste avec la base fondamentale des mystères d'Eleusis. L'antiquité est surtout instructive en ce qu'elle a suivi jusqu'au bout son évolution, presque dans tous les domaines, et a donné à chaque principe son plein développement. Quoique les documents qui nous en restent soient fragmentaires et incohérents, elle forme un tout sous ce rapport très important. Son étude nous offre donc un avantage unique : elle assure à notre science une conclusion. La comparaison du point de départ et du point d'arrivée jette la plus vive lumière sur l'un et sur l'autre;

le contraste seul rend intelligibles les particularités de chaque époque. Ce ne sera donc pas donner à mon travail une extension déplacée, mais nécessaire, que de traiter plus à fond du patriarcat et de la transformation sociale qui s'y rapporte. La différence des principes paternel et maternel attirera notre attention surtout à deux égards : l'usage de compléter la famille par l'adoption,et la mantique(1). L'adoption,qui n'a aucune raison d'être avec l'hétaïrisme, doit prendre, avec le matriarcat, une forme toute différente de celle que lui a donnée le patriarcat. Avec le matriarcat, elle ne peut s'éloigner de la vérité naturelle ; par contre, elle s'élèvera, par l'importance attachée à une paternité fictive, à la supposition d'une procréation purement spirituelle, sans mère, dégagée de toute matérialité ; elle portera à cette perfection qui conduit à l'immortalité apollonique d'une race l'idée de la succession en ligne directe, qui manque au matriarcat. La même théorie, surtout dans le développement de la prophétie jamidique, peut être démontrée pour la man-

(1) Art de la divination.

tique. Empreinte de tellurisme à son degré inférieur et mélampodique, elle prend en s'élevant le caractère apollonique et s'unit à l'idée de la ligne directe, qu'elle fait enfin ressortir, à son plus haut degré de spiritualisation, de l'adoption. L'étude de la mantique est doublement instructive parce qu'elle nous met en rapport avec l'Arcadie et Elis, deux des sièges principaux du matriarcat ; elle nous fournit ainsi l'occasion de voir de près comment le droit de famille a évolué parallèlement à la mantique et à la religion en général. L'histoire du développement logique de l'esprit humain reçoit, par la comparaison de ces divers usages, un haut degré de certitude objective. Partout la même élévation de la terre vers le ciel, de la matière vers l'immatériel, de la mère vers le père. Partout ce principe orphique qui, suivant la direction de bas en haut, purifie successivement la vie, et marque ainsi son contraste avec la doctrine chrétienne et son aphorisme :

Ou gar estin anêr ek gynaikos, alla gynê ex andros(1).

(1) Ce n'est pas l'homme qui est né de la femme, mais la femme qui est née de l'homme.

La seconde partie de mon étude, que je nomme la partie historique et qui a trait à la lutte du matriarcat contre les principes inférieur et supérieur, se fonde sur l'examen des rapports intimes qui existent entre le progrès successif de l'intellect humain et la gradation des phénomènes de l'univers. Nulle part ne se manifeste d'une manière aussi surprenante l'opposition entre notre manière de voir et celle des anciens. Subordonner le monde intellectuel au monde physique, le développement de notre espèce aux puissances cosmiques, nous paraît si étrange, qu'on est tenté de reléguer une telle entreprise au rang de rêverie philosophique, voire d'hallucination fiévreuse ou de stupidité transcendante. Et pourtant ce n'est pas une aberration, ni une vaine assimilation, ni, en général, une théorie; c'est plutôt, si je puis m'exprimer ainsi, une vérité objective, empirique et spéculative à la fois, une philosophie révélée par le développement historique du monde ancien même. Elle a pénétré la vie antique, dans toutes ses parties, à tous ses degrés d'évolution religieuse, elle en est la pensée conductrice; d'elle ont surgi les divers

perfectionnements du droit de famille. Elle porte et domine tout; elle est la clef d'un grand nombre de mythes et de symboles qui n'ont jamais été expliqués.

Notre exposé antérieur nous fournit déjà le moyen de comprendre le point de vue antique. En nous montrant comment les diverses conceptions de la famille répondent à autant de conceptions religieuses, il nous amène à la conclusion que la même subordination doit exister entre les phénomènes de la nature et l'état de la famille. L'étude de l'antiquité confirme cette vérité à chaque instant. Tous les modes de la vie sexuelle, depuis l'hétaïrisme aphroditique jusqu'au patriarcat apollonique, ont leur image dans la nature où la végétation sauvage des marais représente la maternité sans règle des premiers âges, tandis que les lois harmonieuses du monde uranique et la lumière céleste qui luit sans se consumer (*flamma non urens*) sont le prototype de la paternité éternellement rajeunie. Le rapport est si constant que de la seule prédominance dans le culte de l'un ou l'autre des grands corps célestes on peut inférer la situation respective des sexes. Ainsi,

dans l'un des centres les plus importants du culte de la lune, la dénomination masculine ou féminine de l'astre nocturne passait pour le signe certain du règne de l'homme ou de la femme. Des trois grands corps cosmiques, la terre, la lune et le soleil, le premier est le symbole de la maternité, et le dernier préside au développement du principe paternel. Le degré le plus inférieur de la religion, le tellurisme pur, comporte la suprématie de la mère, exalte le sein maternel et transporte le siège de la virilité dans les eaux terrestes et dans la force des vents qui, faisant partie de l'atmosphère de notre globe, jouent un rôle plus marqué dans le système chtonique; enfin, il subordonne la puissance virile à celle de la femme, l'Océan au sein de la Terre génératrice (*gremium matris terrae*). Avec la terre s'identifie la nuit qui, envisagée comme puissance chtonique, au sens matriarcal, est mise en rapport spécial avec la femme et dotée du sceptre le plus ancien. En face d'elle le soleil élève nos regards à la contemplation de la splendeur supérieure de la force virile. L'astre du jour conduit le patriarcat à la victoire. Son ascension s'ac-

complit en une triple évolution dont deux degrés représentent exactement les phénomènes naturels tandis que le troisième s'efforce de surpasser les deux premiers. Les anciennes croyances rattachaient au lever du soleil l'idée du triomphe sur l'obscurité maternelle, et les mystères y ramenaient celle des espérances de l'au-delà. Mais à cette heure matinale de sa vie, le fils lumineux est entièrement dominé par sa mère. Le jour est désigné par les termes « hêmérê nyktérinê » (jour nocturne) ; il est l'enfant sans père de la mère Matuta (déesse de l'aurore), cette grande Ilithye (déesse de la naissance); il porte les traits caractéristiques du matriarcat. L'affranchissement complet de l'influence maternelle ne se montre que lorsque le soleil a déployé toute sa magnificence lumineuse. Parvenu à son zénith, à égale distance de la naissance et de la mort, de l'heure où le berger fait sortir, de celle où il fait rentrer les troupeaux, le soleil représente la paternité victorieuse à la splendeur de laquelle la maternité se subordonne. Telle est la conception dionysienne du patriarcat, tel est le rôle de Bacchus que l'on

mentionne comme la personnification la plus complète de la puissance du soleil et en même temps comme le fondateur du patriarcat. Ces deux façons de le désigner présentent d'ailleurs une exacte analogie. De même que le soleil au plein épanouissement de sa virilité, le patriarcat dionysien est surtout la force génératrice cherchant partout le récipient où il veut déposer l'étincelle de vie. Le troisième degré de l'évolution du Soleil, le degré apollonique, se présente tout autrement et sous une forme bien plus pure. Ce n'est plus ce soleil qui, conçu suivant le principe phallique, se meut sans cesse entre le lever et le coucher, entre le progrès et le déclin : c'est un dieu qui s'élance sans retour vers la source immuable de la lumière, laissant au-dessous de lui toute idée de génération et de fécondation, tout désir d'union avec la substance féminine. Dionysos avait élevé le père au-dessus de la mère, Apollon l'affranchit de toute liaison avec la femme. Sa paternité purement morale, telle que nous la voyons dans l'adoption, est par conséquent immortelle et n'a point à redouter la nuit de la mort que Dionysos, à cause de sa nature phal-

lique, doit toujours craindre. La relation des deux puissances cosmiques et des deux espèces de paternité fondées sur elles ressort bien dans le « Ion » d'Euripide qui, se rattachant exactement aux idées delphiques a, plus encore que le roman érotique d'Héliodore, une importance capitale pour mon étude.

Entre la terre et le soleil, la lune occupe cette place intermédiaire qui était, pour les anciens, la frontière entre les mondes. Etant le plus pur des corps terrestres et le moins pur des corps célestes, elle devint l'image de la maternité élevée par le principe démétrique à sa plus grande pureté. Terre céleste, elle s'oppose à la terre terrestre comme l'épouse à l'hétaïre. Aussi le matriarcat démétrique est-il toujours symbolisé par la préférence accordée dans le culte à la lune sur le soleil ; et de même, le fond des mystères démétriques, qui forment la base de la gynécocratie, est considéré comme le don de la lune. *Luna* est mère et aussi fondatrice de religion, de même que dans le mystère dionysien, mais elle reste, dans les deux cas, le prototype de la femme gynécocratique. Il serait inutile de suivre ici

es idées de l'antiquité sur ce point; je montrerai qu'elles sont indispensables à l'intelligence de mille détails. Pour le moment, la pensée principale suffit. Ce n'est point une théorie fantaisiste qui fait dépendre l'évolution des rapports sexuels des phénomènes cosmiques : il y a là un fait historique. L'homme, le plus grand de ces phénomènes, serait-il seul soustrait aux lois générales? Subordonnée à la gradation des grandes planètes qui ont successivement occupé la première place dans le culte et dans les préoccupations des anciens peuples, l'évolution du droit de famille démontre irréfutablement sa nécessité intrinsèque et sa légitimité. Les événements passagers de l'histoire deviennent alors le développement de l'idée créatrice divine, qui sert de fondement à la religion.

Les réflexions dont nous venons de formuler la conclusion nous mettent en état de bien apprécier l'histoire des relations sexuelles jusque dans sa dernière partie. Après l'avoir examinée dans ses phases diverses, depuis l'hétaïrisme le plus désordonné jusqu'au concept le plus immatériel de l'apollonisme, après

en avoir étudié la partie religieuse et cosmique, il reste un problème à résoudre pour épuiser notre sujet. Quelle est la forme dernière que l'antiquité a su donner aux mœurs à cet égard? Quel a été son dernier mot?

Le principe patriarcal semblait pouvoir attendre de deux puissances sa réalisation et son maintien : c'était le culte de l'Apollon de Delphes et l'idée romaine de l'*imperium* masculin. L'histoire nous enseigne que l'humanité est moins redevable à Apollon qu'à Rome. Il se peut que la conception politique romaine fût intellectuellement inférieure à celle de l'Apollon de Delphes, mais elle trouvait dans sa structure juridique et dans ses rapports intimes avec la vie publique et privée un appui qui manquait à la force toute morale du dieu. Tandis que celle-là put résister à toutes les attaques et ne se laisser entamer ni par la décadence des mœurs ni par le matérialisme croissant des idées, celle-ci ne fut pas capable de sortir victorieuse de l'assaut que lui préparait le flot montant de la corruption. La paternité retombe de la pureté apollonique à la sensualité dionysienne, et prépare ainsi de nouveaux triomphes

au culte de la maternité et à la prépondérance féminine. Dans l'union étroite conclue à Delphes par les deux puissances, l'impudique Dionysos aurait dû être purifié, ennobli, élevé pour ainsi dire au-dessus de lui-même par la sérénité lumineuse d'Apollon : ce fut au contraire le charme troublant du dieu phallique qui l'emporta sur la beauté plus intellectuelle de son compagnon et lui ravit son empire. C'est Dionysos qui règne, c'est à Dionysos seul que Jupiter cède son sceptre. Il subordonne à son culte tous les autres et devient enfin le centre d'une religion universelle qui domine le monde ancien tout entier. Nonnus nous fait voir Apollon et Dionysos se disputant le prix devant l'assemblée des dieux. Au moment où, sûr de sa victoire, Apollon lève un regard assuré, son adversaire verse le vin généreux ; alors Apollon rougit et baisse la tête, car il n'a rien d'équivalent à offrir. Cette anecdote symbolise la supériorité,en même temps que la faiblesse, de l'idée apollonique et nous livre le secret de sa défaite. La rencontre du monde grec et du monde oriental, provoquée par Alexandre, en reçoit une signification particulière. Les deux grandes

formes de civilisation en viennent aux mains et se réconcilient, pour ainsi dire, ensuite, dans le culte de Dionysos. Nulle part ce culte n'a trouvé de plus fervents disciples que parmi les Ptolémées, auxquels il facilita la fusion de l'élément étranger de la population avec l'élément indigène.

Nous accorderons une attention spéciale à cette lutte mémorable, en tant du moins qu'elle a trait à la prédominance d'un sexe sur l'autre. Nous suivrons aussi dans ses traces isolées et multiples la résistance opiniâtre qu'opposa le culte indigène d'Isis à la théorie patriarcale grecque. Deux traditions, l'une mythique, l'autre historique, doivent nous retenir. Dans le conte qui nous représente Alexandre luttant de sagacité avec la Candace indo-égyptienne, les anciens ont exprimé leur opinion sur les rapports existant entre le principe viril-intellectuel, qu'Alexandre personnifiait dans toute sa beauté, et le principe maternel égypto-asiatique. Ils ont rendu hommage à la grandeur divine du premier et indiqué en même temps que le jeune héros qui, aux regards étonnés de deux mondes, traversait rapidement la scène, n'avait pas

réussi à soumettre d'une manière durable au droit de l'homme celui de la femme, qu'il s'était vu forcé de reconnaître partout. La seconde tradition, purement historique, nous reporte au temps du premier Ptolémée ; elle est fort instructive pour la connaissance du point de vue que la dynastie grecque fut forcée d'accepter dès l'abord pour consolider son règne ; elle nous indique les motifs qui ont présidé au choix du Sarapis de Sinope, à son introduction en Egypte, et surtout ceux qui ont fait exclure à dessein la divinité delphique et sa paternité, libérée de toute union avec la femme. On ne peut donc nier que les témoignages de l'histoire politique ne s'accordent entièrement avec ceux de l'histoire religieuse. Le principe immatériel de l'Apollon de Delphes n'a pas été capable de marquer de son empreinte l'ancien monde et de détruire la conception matérielle des rapports sexuels. C'est à Rome que l'humanité est redevable de l'établissement solide du patriarcat ; c'est Rome qui, en lui donnant une forme rigoureusement juridique, en a fait l'application rationnelle à toutes les situations de la vie, dont il devint la base. Par là même, il resta indé-

pendant de la décadence religieuse, inaccessible à la corruption des mœurs et au revirement de l'esprit public enclin de nouveau aux idées gynécocratiques. Rome a défendu victorieusement le patriarcat contre les attaques et les périls dont il était menacé par l'Orient, à cause des progrès du culte d'Isis, de Cybèle et même de Dionysos. Elle l'a défendu victorieusement contre les transformations de la vie privée, inséparables de la décadence de la liberté ; contre le principe de la fécondité féminine, à laquelle Auguste, pour la première fois, rendit hommage dans la législation ; contre l'influence des femmes et mères impériales qui, se moquant de l'ancien régime, briguaient, non sans succès, les *fasces et signa* (1) ; enfin contre la forte prédilection manifestée par Justinien pour une conception plus naturelle des rapports sexuels, pour l'égalité des droits des femmes et le respect de la maternité. Les provinces de l'Orient n'avaient jamais partagé le mépris de leurs vainqueurs pour la femme : Rome sut étouffer ou rendre vaines ces dissidences.

---

(1) Les faisceaux et les autres insignes du pouvoir.

La comparaison de cette ténacité indestructible avec le peu de consistance du principe delphique, purement religieux, démontre la faiblesse extrême de la nature humaine lorsqu'elle est abandonnée à elle-même et ne trouve pas un solide tuteur dans la rigidité des lois. L'antiquité a salué en Auguste, vengeur du meurtre de son père adoptif, un second Oreste et a rattaché à sa personne le commencement d'une ère nouvelle, de l'ère d'Apollon. Mais ce stage supérieur où elle est parvenue, l'humanité le doit bien moins à la force intrinsèque de l'idée religieuse dominante qu'à la force même de l'Etat romain, qui n'abandonna jamais entièrement ses principes fondamentaux. La preuve la plus remarquable de cette assertion, c'est le rapport qui existe entre la propagation du droit romain et celle de la religion matriarcale égypto-asiatique. En même temps que l'Orient se soumettait et que tombait la dernière Candace, l'idée gynécocratique, anéantie sur le terrain civil et politique, se relève avec une force nouvelle pour entreprendre une expédition triomphale et reconquérir en Occident, sur le terrain religieux, ce qu'elle avait perdu sur

l'autre. Ainsi la lutte, finie sur un point, se transportait ailleurs, pour revenir par la suite au point de départ. Les victoires nouvelles que le principe maternel sut remporter, même alors, sur la paternité purement intellectuelle, prouvent combien il est difficile à l'homme de tous les temps et de toutes les religions de s'affranchir des liens pesants de la matière et d'atteindre le but suprême de sa destinée, l'élévation de cette existence terrestre jusqu'à la sublime région de la paternité divine.

Le cercle d'idées que nous allons parcourir trouve sa conclusion dans cette dernière considération. Les limites que nous nous sommes tracées ne sont pas arbitraires, non plus que la méthode employée dans mes recherches et dans mon exposition. Un travail historique qui doit, pour la première fois, tout rassembler, tout examiner, tout coordonner, est forcé de s'appuyer sur les détails et de ne s'élever aux généralités que peu à peu. Le succès dépend de la possibilité de se procurer la matière complète de l'ouvrage et de la façon d'en tirer parti. Telles sont les deux idées directrices de l'auteur. Il classe les éléments de son étude d'après

les peuples auxquels ils ont trait, et commence chaque paragraphe par l'énoncé des preuves les plus importantes. D'après la nature même de ce procédé, le matriarcat ne sera pas exposé suivant son développement logique, mais nous en présenterons selon les cas tantôt un côté, tantôt un autre et nous reviendrons plus d'une fois sur la même question. Ces divisions et ces répétitions ne sont ni blâmables ni regrettables en un sujet si neuf ; elles sont au contraire inséparables d'un système qui se recommande par des avantages certains. La vie des peuples nous offre partout richesse et variété. Sous l'influence de circonstances locales, les idées fondamentales d'une certaine période de civilisation se manifestent différemment chez les différents peuples. Les divergences vont en s'accentuant à mesure que certains traits s'atrophient pendant que d'autres s'exagèrent. Seule l'étude séparée des divers peuples peut mettre en relief cette variété de formations historiques et en même temps préserver l'auteur d'une partialité dogmatique. Ce n'est pas une vaine et creuse spéculation, c'est la science de la vie, de son mouvement, de ses manifestations multiples

qui peut nous aider à élargir, comme nous nous le proposons, le domaine de l'histoire. La synthèse a ses mérites, mais à la condition d'être étayée sur une base suffisante de faits. L'âme humaine, qui aime l'uniformité en même temps que la variété, ne trouve pleine satisfaction que lorsque le général est uni au particulier, le caractère universel d'une période de civilisation au caractère spécial de civilisation propre à chaque peuple. C'est ainsi que toutes les nations dont nous nous occuperons contribuent pour leur part au tableau de la gynécocratie et de son histoire, soit par des éléments nouveaux, soit par des éléments connus mis dans un nouveau jour. Ainsi les lacunes sont comblées, les observations antérieures sont confirmées, modifiées, élargies par d'autres observations. Notre science se complète peu à peu, nous dominons des horizons toujours plus vastes et plus étendus qui finissent par se réunir et se fondre en un seul. Plus grande que la joie du résultat est celle qui accompagne sa formation graduelle. Pour que ce travail conserve tout son charme, il devra donc s'appliquer surtout à indiquer, non les solutions obtenues, mais la manière

dont on y parvient. Il réclame partout le concours du lecteur, et l'auteur évitera soigneusement de se placer entre ce dernier et le sujet antique qu'il propose à ses réflexions. Nous n'estimons que ce qui nous a coûté de la peine à acquérir; un objet que l'on nous offre tout fait et parfait perd son prix. Ce livre n'a d'autre prétention que de lancer dans le champ de l'investigation scientifique une matière nouvelle qui ne sera pas facilement épuisée. S'il a la vigueur nécessaire pour donner l'impulsion, il rentrera volontiers au rang modeste d'œuvre préparatoire et acceptera avec résignation la destinée commune à tous les premiers essais, savoir d'être dédaigné par ceux qui en profiteront ensuite, et d'être jugé seulement d'après ses défauts et ses imperfections.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

LYCIE

§§ I-X, CLII-CLIII. Pag. 1-28, 1 ; 390, 1-398, 1 (1).

(1) Ces indications et les autres analogues font voir la distribution des matières dans l'ouvrage original de Bachofen, et se rapportent à la seconde édition, celle de Bâle, 1897.

§§ 7, 8. — Son contraste avec la forme la plus naturelle des relations sexuelles. Énumération de quelques preuves historiques des mœurs anti-matrimoniales et hétaïriques en contradiction avec les mœurs lyciennes. Naissance de la gynécocratie, son rôle dans la marche de la civilisation. Etat transitoire entre le matriarcat primitif, comportant la liberté des rapports sexuels, et le patriarcat. Comparaison avec la lune et sa situation cosmique entre la terre et le soleil. La gynécocratie liée au culte de la lune, le patriarcat au principe solaire.

§ 9. — Une réputation de valeur, de sagesse, d'équité, entoure les peuples soumis aux lois gynécocratiques. L'exagération de ces qualités conduit à l'amazonisme.

§ 10. — Les usages funèbres des Lyciens et leur rapport avec les idées fondamentales du matriarcat.

§ 152. — Autres documents relatifs au matriarcat lycien; les traces qu'il a laissées dans les épitaphes lyciennes.

§ 153. — Rapport entre le matriarcat lycien et le culte des mystères, démontré par un grand nombre de traits, en particulier par la signification religieuse du mot *Lyciens*, par l'histoire de Sarpédon et de Laodamie, des Lyciens Arriphon et Proclus, de Pamphos, de Er fils d'Armenos, par la pierre de Phinéca. De la gynécocratie religieuse découle la gynécocratie civile.

CRÈTE

§§ XI-XXII. CLV. Pag. 28, 1-41, 2; 398.

§ 11. — Locution usitée en Crète: « Chère *matrie* », au lieu de « *patrie* ».

§ 12. — La fraternité universelle des citoyens résultant de cette idée. Comment cette même manière de voir se retrouve dans la conception romaine du parricide.

§ 13. — On considère exclusivement la descendance maternelle dans les généalogies de la ville de Lyktos.

§ 14. — Autres exemples de parentés fondées sur la descendance maternelle. Spécialement, importance de la qualité de sœur dans le système gynécocratique. Les mêtérès (mères) crétoises d'Enguium.

§ 15. — Influence de la gynécocratie sur la prospérité de l'État, d'après Diodore : 4,80. — Le Jasios de Crète à côté de Déméter. L'immortalité du principe féminin dans ses rapports avec le matriarcat.

§ 16. — Autres considérations sur le mythe ; domination du principe matériel féminin, subordination du masculin.

§ 17. — La même idée est exprimée par l'histoire des rapports du Jupiter de Crète avec Rhéa.

§ 18. — Règne, en Crète, de la nature-mère, symbolisée par le soleil et la lune ; son rapport avec la gynécocratie. La reine Ariane, fondatrice de la paix et de l'alliance.

§§ 19-22. — Le principe lunaire se rapproche du principe solaire ; connexion de ce fait avec l'absorption progressive du matriarcat par le système de la paternité. Les trois degrés de virilité : la virilité tellurienne de Neptune, la virilité lunaire, la virilité solaire ; leurs rapports spéciaux avec les idées religieuses en Crète. Rapports de la Crète avec l'Attique et Thésée.

§ 154. — Quelques traits relatifs aux mystères crétois de Déméter et au matriarcat fondé sur ces mystères.

ATHÈNES

§§ XXIII-XLIII. Pag. 41, 2-84, 2.

§ 23. — Récit de saint Augustin : *de Civitate Dei*, 18, 9.

§ 24. — Comparaison de ce récit avec celui d'Ephore dans Strabon : 9, p. 402. Tous deux rappellent le matriarcat des temps primitifs et son anéantissement par un principe supérieur.

§ 25. — Traces de cette lutte dans le mythe d'Oreste, mis en œuvre dans la tragédie *Les Euménides*, d'Eschyle.

§ 26. — Autres réflexions sur le récit d'Eschyle, en particulier sur la victoire de Thésée sur les Amazones et sur la fondation du patriarcat athénien.

§ 27. — Suite du même sujet. — Nature chtonique du principe maternel, opposée à la nature céleste du principe paternel.

§ 28. — La transformation du matriarcat en patriarcat marque en même temps une transformation de la religion. Loi du progrès de bas en haut.

§ 29. — Suite. Le mythe des Euménides a un rapport tout particulier avec le matriarcat et sa défense. La loi du talion du droit tellurien représenté par les Euménides, et son contraste avec la loi expiatoire apollonique.

§ 30. — Relation du nombre sept avec Apollon, Athènes et Oreste, par opposition au nombre cinq appartenant au principe tellurien-lunaire. Son caractère uranique. La victoire du nombre sept sur le nombre

cinq équivaut à la victoire du principe paternel sur le matriarcat.

§ 31. — Lutte du matriarcat contre le principe apollonique étudiée dans l'*Agamemnon* d'Eschyle.

§ 32. — Analogies avec le matricide d'Oreste et son absolution.

§§ 33-34. — Du forfait d'Alcméon. — Importance du mythe d'Eriphyle pour le matriarcat; comment il marque la défaite de ce dernier par le principe apollonique (comparez § 132).

§ 35. — Autres exemples de la nature maternelle-tellurienne des Euménides.

§§ 36, 37. — Preuve que cette même nature divine se retrouve dans Némésis-Léda. L'idée de maternité physique développée engendre l'idée de justice; les concepts telluriques se changent en concepts juridiques. Le plus ancien matriarcat était un droit tellurique.

§§ 38, 39. — Quelques coups d'œil rétrospectifs sur le droit primitif attique.

§ 40. — Importance de la lutte des Athéniens et des Eginètes pour le développement du droit matrimonial athénien. Réflexions sur le récit d'Hérodote 5, 82-88. Contraste entre les femmes ioniennes et les femmes doriennes.

§§ 41, 43. — Autres traits à l'appui de ce contraste. Mégare, Chalcédoine, Byzance. Position différente des femmes cariennes vis à vis des conquérants ioniens et doriens. Réflexions sur certaines mœurs liées à l'ancienne gynécocratie. Remarque finale sur les rapports de la civilisation préhellénique avec la civilisation hellénique.

LEMNOS

§§ XLIV, XLVII. Pag. 84, 2-92, 1.

§ 44. — La preuve de la gynécocratie se déduit du forfait des femmes de Lemnos.

§ 45. — Transition du matriarcat au patriarcat, se rattachant aux relations d'Hypsipyle avec Thoas et Jason. Sort des descendants de Jason, à Lemnos. Les Pélasges à Lemnos. Meurtre des Athéniennes enlevées. Contraste entre le droit pélasge-tellurien et le droit apollonique.

§ 46. — Histoire de Thoas, père d'Hypsipyle, et son rapport avec l'amazonisme. La ruine de la gynécocratie doit être attribuée à Dionysos.

§ 47. — La fête du feu à Lemnos et sa liaison avec le crime des femmes de Lemnos. Victoire du patriarcat apollonique.

EGYPTE

§§ XLVIII, XCII. CLV, CLXIII. Pag. 92, 1-193, 1. 398, 2-415.

§§ 48, 50. — Les Danaïdes. La base gynécocratique de leur mythe. Réflexions sur la position d'Hypermnestre dans sa double relation avec Io et avec Héraclès. La loi d'évolution du tellurisme maternel vers le principe paternel se manifeste dans ladite relation.

§§ 61, 62. — Comparaison entre certains traits égyptiens et américains, empruntés surtout aux Incas du Pérou aux Amazones et à l'hétaïrisme.

§ 63. — Le concept gynécocratique se montre dans l'accord du droit avec la féminité, ce qui se vérifie surtout chez Isis.

§ 64. — Universalité de cette idée et son expression en nombres par la dyade féminine. Explication du principe de ce très ancien matriarcat.

§ 65. — Suite. Rapport d'Aphrodite et autres divinités matriarcales avec le droit et l'administration de la justice. Rôle de l'œuf symbolique dans ce système.

§ 66. Rapports spéciaux avec le *jus naturale* et l'affranchissement. La liberté et l'égalité découlent naturellement du droit féminin tellurique. Forme sous laquelle cette partie du droit se présente chez les Romains, surtout chez Ulpien. Caractères du droit gynécocratique. La loi de l'évolution du droit dans la race humaine.

§ 67. — Suite. Rapport de Cérès et de Déméter avec le droit, surtout avec le matriarcat démocratique; contraste avec le patriarcat aristocratique.

§ 68. — Déméter base et modèle de la gynécocratie et de toute la civilisation dont elle forme le centre.

§§ 69, 71. — La race d'Hypermnestre marque le progrès vers le droit lumineux de la paternité. Lyncée, Persée, Héraclès. Nouvelles réflexions sur le mythe des Danaïdes et sur sa relation avec la gynécocratie.

§§ 72, 76. — Examen de quelques indices d'après lesquels l'Égypte aurait suivi un principe opposé à celui de la gynécocratie. Les femmes exclues de la prêtrise. Dénomination masculine des plantes fructifères. L'union des dieux immortels avec des femmes mortelles. *Pirômis ek Pirômios* (L'homme est né de

l'homme). Théorie du triple amour, tellurien, lunaire et solaire. Rapport de ces divers concepts avec le matriarcat. Loi de l'évolution.

§ 77. — Cyrène. Condition supérieure des Cyrénéennes, sa relation avec le matriarcat indigène en Afrique.

§§ 78, 80. — L'idée de l'excellence du côté gauche, qu'on rencontre en Afrique, se retrouve chez certaines tribus pélasges, surtout chez les Herniques et chez les Etoliens. Le matriarcat, fondement de la civilisation pélasge. Application de cette thèse à l'explication de certaines expressions de Pindare. Rapprochement de ces expressions et de la remarque d'Aristote sur la dénomination féminine du siècle de Pyrrha, *génos tòn apo Pyrrhas* (la race de ceux qui sont issus de Pyrrha). Manière de voir de ces temps très anciens en contraste avec celle de l'époque patriarcale. En particulier, ce qu'il faut penser du récit des pierres jetées par derrière, du rapport d'Epiméthée avec Prométhée et du caractère réel du droit le plus ancien.

§ 81. — Sophocle compare les filles d'Œdipe aux femmes égyptiennes. Réflexions sur le mythe d'Œdipe et sur les trois degrés de l'évolution qui s'y trouvent exprimés : le degré tellurien-hétaïrique, le degré démétrique et le degré apollonique. Remarques sur les rapports du mythe avec l'histoire.

§ 82. — Observations complémentaires augmentées de quelques remarques sur différents peuples, surtout sur les Nabathéens, les Adyrmachides, les Sabéens; les villes de Libye, Leptis.

§§ 83, 92. — Le mythe de la rencontre d'Alexandre avec la Candace indo-égyptienne d'après Pseudo-Callisthène et Jules Valère.

§ 83. — Exposé du mythe lui-même. A quelle époque il convient d'en rattacher l'origine.

§§ 84, 85. — Mythe du transport de Sarapis-Pluton de Sinope à Alexandrie ; forme sous laquelle cet évènement reparaît dans le récit de Pseudo-Callisthène. Particulièrement, sens de la promesse d'immortalité attachée au célibat.

§§ 86, 87. — Fixation du point de vue prédominant dans le mythe de Candace. Lutte de la gynécocratie contre la supériorité de l'homme. Indication de différents traits par lesquels se manifeste la gynécocratie.

§ 88. — Suite. Le droit suprême reposant sur la maternité de Candace.

§ 89. — Rapports d'Alexandre avec Candace, comparés à ceux avec l'Ada carienne.

§ 90. — Continuation de ce parallèle. Point de vue partout dominant dans le mythe de Candace.

§ 91. — Candace et Alexandre luttent pour le prix de la sagesse. La victoire sur la gynécocratie est un exploit intellectuel.

§ 92. — Le matriarcat africo-égyptien reste vainqueur même en face d'Alexandre et de Ptolémée. Fin de l'analyse du mythe de Candace.

§ 155. — Lutte des idées égyptiennes contre la théorie grecque de la paternité étudiée dans de nombreux traits isolés ; notamment dans la substitution, dans la langue indigène, de noms maternels aux noms paternels.

§ 156. — Suite de cette étude. Particulièrement, indications généalogiques des manuscrits sur papyrus du temps des Ptolémées. Victoire du système maternel dans la langue populaire.

§ 157. — Suite. Tendance des Grecs à remplacer le point de vue maternel par le point de vue paternel. Exemples.

§ 158. — Différence du système grec et du système égyp-

tien, démontrée par l'institution du sacerdoce des Ptolémées à Ptolémaïs et à Alexandrie.

§ 159. — La lutte des deux systèmes paraît dans les désignations de la dynastie des Ptolémées. Signification des surnoms *Philomêtor*, *Philopator*, *Eupator* (qui aime sa mère, qui aime son père, qui a un noble père). Réflexions sur la coutume manifestée par ces vocables, de mettre en relief l'amour des parents. Traits recueillis dans l'histoire de la dynastie des Lagides, qui se trouvent en rapport avec la base gynécocratique de la vie.

§ 160. — Additions à des points traités plus haut. En particulier, remarques sur l'origine féminine du commerce épistolaire et sur son rapport avec la gynécocratie.

§ 161. — Autres additions. Notamment, importance attachée par les peuples gynécocratiques à la conformation du corps.

§ 162. — Observations supplémentaires sur la religion des Locriens épizéphyriens.

§ 163. — Lutte du principe paternel romain contre le principe maternel de l'Orient, prouvée par quelques passages tirés des sources du droit romain.

INDES ET ASIE CENTRALE

§§ XCIII — C. Pag. 193, 1-211, 2.

§ 93. — L'origine indo-égyptienne attribuée à Candace s'explique par les idées gynécocratiques régnant aux Indes. Témoignages à l'appui, relatifs surtout au peuple issu de Pandaya, fille d'Hercule.

§ 94. — Suite. Autres preuves de la constitution gynécocratique des Indes et de l'Asie centrale.

ORCHOMÈNE ET LES MINYENS

ELIDE

§ 120 — Suite de ces réflexions. Défaite du principe dionysien en Elide.

§ 121. — Enumération d'une suite de faits qui s'expliquent par la gynécocratie, notamment : sacrifice de leur pudeur consenti par les femmes de l'Elide ; juridiction du collège des seize matrones d'Elide dans les différends publics. La trève de Dieu en Elide : ce pays est remarquable par sa religiosité, ses fêtes, l'excellence de son gouvernement, sa richesse, l'esprit conservateur de son peuple, tant au point de vue civil que religieux, tous résultats dus à la gynécocratie.

§ 122. — Emigration des Etoliens en Elide, son importance pour le raffermissement du principe gynécocratique. Traces du matriarcat dans les traditions étoliennes, surtout dans le mythe d'Oxyle.

§ 123. — Réflexions sur les traditions relatives à Pisatis. Œnomaus et sa défaite par Pélops. On s'élève du plus grossier tellurisme à la gynécocratie conjugale d'Hippodamie.

§ 124. — Pélops préconise une conception religieuse supérieure ; il exalte le principe masculin.

§ 125. — Hercule achève cette tâche. Le développement apollonique-héracléen des fêtes olympiques amène l'amoindrissement du rôle de la femme. Comment les anciennes lois gynécocratiques se relient aux nouvelles lois héracléennes. Les femmes comparées aux mouches. Rapport de cette assimilation avec l'institution supérieure des jeux olympiques.

§ 126. — Traditions des Minyens de Triphylie. Preuve que le point de vue maternel y prédomine. Personnages remarquables dans l'histoire des Nestorides : Tyron, Chloris, Péron. En particulier, de la prérogative du dernier né qui s'y montre souvent, et qui

LOCRIENS ÉPIZÉPHYRIENS

§§ CXXXIV-CXLI : CLXII. Pag. 309-334 ; 413, 1-414, 1.

§ 134. — Ensemble de preuves relatives au matriarcat épizéphyrien. Son rapport avec les opinions des anciens sur la gynécocratie des Locriens en Grèce, leur pays d'origine, et sur celle des races consanguines de provenance lélège. En particulier, de la gynécocratie chez les Phéaciens, Arété.

§ 135. — Les Eoéens, les Cataloges et les Naupactiens se rattachent au matriarcat locrien. Hésiode, le poète de la gynécocratie, est un héros national en Locride. Thèbes fondée par Locrus, patrie de Pindare ; ce poète adopte souvent les conceptions gynécocratiques les plus anciennes

§ 136. — Traits nombreux des mœurs et du caractère épizéphyriens ; leur relation avec le principe gynécocratique. En particulier, bon gouvernement des Locriens, leur sympathie pour les étrangers, leur esprit conservateur.

§ 137. — Traces d'une période amazonienne préhistorique en Italie. De la ville de Clité. Observations sur le développement intérieur des anciens royaumes gouvernés par les femmes.

§ 138. — Le matriarcat épizéphyrien s'élève du degré aphroditique-hétaïrique à l'exclusivisme conjugal d'Athéné. Caractères principaux de cette période. En particulier, de l'influence du culte de Bacchus et de l'origine ozolienne des Locriens épizéphyriens. Mœurs des Locriens ozoliens.

§ 139. — La loi d'Athéné, plus pure, chasse Aphrodite.

Rapport de Zaleucus avec Minerve. Le contraste entre le culte de Vénus et celui de Minerve comparé au contraste entre les peuples indigènes et les peuples immigrés. Comparaison entre Locres et Rome. Rapport de la ruse proverbiale des Locriens avec le matriarcat régnant.

§ 140. — Minerve élevée au-dessus de Vénus dans l'histoire primitive de Tarente. Les Parthéniens lacédémoniens et le mythe de Phalanthe et d'Aethra. Influence d'Athéné et de sa loi matriarcale sur la civilisation de la Grande-Grèce.

§ 141. — Analyse du mythe d'Eunomus; les Locriens; lutte d'Eunomus, aux jeux delphiques, contre Ariston de Rhegium. Rapport de l'idée religieuse qui s'y trouve avec le matriarcat locrien. Explication physique et métaphysique du personnage de Tettix. Lutte des religions apollonique et aphroditique chez les Epizéphyriens; son issue.

§ 162. — Réflexions complémentaires sur les mystères locriens.

LESBOS

§§ CXLII-CXLV. Pag. 334-353.

§ 142. — Sappho et les jeunes filles éoliennes. Leur relation avec le culte et l'idée religieuse des mystères d'Orphée. Preuves des rapports d'Orphée avec Lesbos. En particulier, comment la conduite des femmes thraces et des femmes lesbiennes fut toute différente, relativement à la propagation du culte d'Orphée. Le tatouage et son rapport avec la noblesse maternelle. Les *arrénès érotès* (amours entre mâles) de la religion d'Orphée; influence de ces mœurs sur le progrès de la civilisation. La cé-

lèbre poétesse lyrique lesbienne s'est inspirée de la religion d'Orphée sous ses différentes formes ; rapports réciproques de l'espoir des mystères orphiques et des lamentations lesbiennes. Caractère religieux attribué par les anciens à Sappho ; haute estime en laquelle la tient Socrate. Parallèle entre les deux traits.

§ 143. — Rapport de Sappho avec Vénus ; tout son être reflète cette déesse ; activité intellectuelle des Eoliens, sa décadence.

§ 144. — Examen des mythes relatifs à la reine égyptienne Bérénice, fille de Maga. Leur rapport avec le culte d'Orphée et de Bacchus ; rapports entre le pays du Nil et l'île de Lesbos, entre les femmes lagides et les Lesbiennes.

§ 145. — Décision de Bérénice relativement à la partie du droit lesbien concernant la dot ; son rapport avec la constellation dite chevelure de Bérénice. Signification de la dot dans le système religieux d'Orphée et dans l'histoire du matriarcat démétrique. L'idée orphico-lesbienne étend ses ramifications jusqu'à Sparte et à Rome, où on la retrouve dans les aspirations politiques des Gracques et du roi Agis.

MANTINEE

§§ CXLVI — CXLVIII. Pag. 353, 2 367, 1.

§ 146. — Diotime et ses relations avec Socrate. Ce fait mis en rapport avec la prédominance de la femme pélasge dans le culte des mystères. Nombreuse collection de preuves et de monuments qui font ressortir l'importance religieuse du matriarcat.

§ 147. — Ce que les anciens nous apprennent sur Man-

tinée et sa civilisation. Cette ville a conservé les formes les plus anciennes de la religion et de la civilisation pélasges. L'excellence du matriarcat se manifeste ici encore par la justice, la piété, par l'égalité démocratique de tous les citoyens. En ce qui concerne particulièrement les Lycomides, son importance quant aux mystères de Cérès ; son irruption à Mantinée.

§ 148. — Le matriarcat, base de la civilisation pélasge. Quelques traits y relatifs spécialement remarquables. Relation du matriarcat avec l'âge d'argent dont parle Hésiode ; de Diké (la Juste), avec les *archaiôn phyla gynaikôn* (antiques races de femmes) ; du mot *graus* (vieille femme) avec le nom pélasge matriarcal *Graeci* ; du *catharos logos* (langue pure) de l'âge de Saturne avec les mystères de Cérès à l'époque préhellénique ; de la *praktikê arétê* (vertu pratique), de l'exercice de l'agriculture et des arts paisibles avec la base matriarcale de la vie. Conformité de tous ces traits, et leur relation avec la gynécocratie.

LE PYTHAGORISME ET LES SYSTÈMES ULTÉRIEURS

§§ CXLIX — CLI. Pag. 367, 1-390, 1.

§ 149. — Le pythagorisme préconise de nouveau la supériorité religieuse de l'idée démétrique. Sa lutte systématique contre l'hellénisme, par le rétablissement des mystères pélasges. Démonstration de ce fait par de nombreux traits, surtout par le système numérique de Pythagore, par le rôle supérieur attribué à la nuit, au ciel étoilé, à la lune ; par l'extension du jus naturale (droit naturel) à toutes les parties de la

création ; par le culte des morts ; par l'importance donnée à la situation de sœur et de fille. Le culte d'Orphée dans l'Aphrodisias carienne. Réapparition dans les mœurs de quelques traits du plus ancien matriarcat.

§ 150. — Autres manifestations dans le pythagorisme du mystère pélasge démétrique. En particulier, vocation religieuse des femmes, fondée sur cette base ; ses manifestations fréquentes. Caractère sacerdotal de Théano, de Sappho, de Diotime et des femmes pythagoriciennes, éoliennes et pélasges en général. Démonstration plus précise de leur conformité et de leur contraste avec le monde hellénique, considéré surtout à Athènes. La renaissance de la religion pélasge est en relation avec l'influence plus prononcée des femmes pythagoriciennes. Traits analogues. Influence du culte démétrique et du culte chrétien de Marie sur le maintien et le fondement nouveau d'une gynécocratie d'Etat. Les reines de Syracuse, Philistis et Néréïs.

§ 151. — Epanouissement des idées gynécocratiques dans les systèmes platonicien, épicurien, gnostique. Epiphane et les Carpocratiens entreprennent de les restaurer sous leur forme primitive hétaïrique-aphroditique. L'humanité retourne à son point de départ. Traits nombreux qui démontrent la ressemblance du matriarcat le plus ancien avec le nouveau. Rapport entre les mœurs démocratiques et le retour aux idées matriarcales primitives. Contraste des principes maternel et paternel dans les civilisations qui ont précédé et suivi le Christ. Les derniers efforts du paganisme favorisés principalement par les peuples originairement gynécocratiques. Propositions récentes ayant pour but de replacer le matriarcat à la base du droit de famille.

CANTABRES

§ CLXIV. Pag. 415, 1-420, 2.

§ 164. — La gynécocratie chez les Cantabres d'après Strabon ; ses manifestations. Comment elle est en rapport intime avec les autres mœurs et caractères de la race ibérienne. Comparaison des résultats de cette étude avec ceux des recherches de Humbolt sur la langue des Ibères. L'origine pélasge a marqué son caractère aussi bien dans le droit que dans l'idiome. Rapport entre l'ancien droit héréditaire et dotal des Cantabres, et les idées des Basques, surtout telles qu'elles sont exprimées dans les coutumes de Barèges. Exposé de ce système juridique plus nouveau ; comment il sert à expliquer le récit de Strabon. Autres mœurs basques comparées aux idées et aux coutumes des plus anciens peuples gynécocratiques. Réflexion finale sur la conformité des effets du système gynécocratique, chez les peuples les plus divers et à des époques très éloignées.
Explication des planches de gravure. Pag. 421.



Etampes—Imp. Humbert-Droz

